

Rapport d'activités

 Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon



2017



Sommaire



B. SIROT



A. RONDEAU



M. KLESCZEWSKI

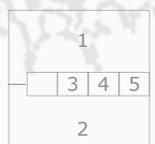


D. SOREL

L'Édito du Président	3
PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPÈCES	4
MAITRISE FONCIÈRE	4
GESTION	6
AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE	18
VALORISATION	20
ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES	22
Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces	22
Partenariat avec les organismes de formation et de recherche	23
Participation aux instances institutionnelles	23
PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU	24
Pôle-relais lagunes méditerranéennes	24
SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU CEN LOZÈRE	26
VIE ASSOCIATIVE	28
Rencontre des CEN d'Occitanie, Conseil scientifique, Réseau des CEN et bénévolat	28
Assemblée générale et Conseil d'administration	30
Bilan financier	30
Organigramme, mouvement de personnels, formation, stagiaires	31

Crédits photos couverture

1. S. GIRARDIN
2. M. KLESCZEWSKI
3. D. SOREL
4. A. LAGRAVE
5. X. RUFRAY



L'Édito du président

Les actions de gestion sont au cœur de l'activité du CEN L-R (plus de 60% de l'activité en 2017) et leurs modalités se diversifient. Les espaces naturels sont aussi souvent que possible gérés de façon concertée avec les acteurs d'un territoire. C'est ce que nous avons appelé l'intendance du territoire.

La gestion des zones humides littorales s'est largement développée cette année. Une convention de coopération avec le Conservatoire du littoral (CDL) a été rédigée ; son objectif est de mettre en place un dispositif mutualisé pour la connaissance, la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel des espaces littoraux d'Occitanie. Cette convention, aboutissement d'une quinzaine d'années de coopération technique entre le CDL et le CEN L-R, devrait permettre une meilleure efficacité de nos stratégies et missions d'intérêt général sur le littoral d'Occitanie. Elle vient compléter le rôle du CEN L-R en tant que co-gestionnaire sur près de 2 000 ha sur les sites des Salines de Villeneuve, la commune de Le Grau-du-Roi et le lido de Thau.

Le CEN L-R a poursuivi et renforcé son partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude pour la mise en œuvre de l'intendance du territoire dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Au total, en 2017, ce sont plus de 9 000 ha qui sont conventionnés et 11 éleveurs avec lesquels le CEN L-R travaille. Ce partenariat a permis de gagner la confiance du monde sylvicole audoise. Cela s'est concrétisé par la signature d'une convention entre le CEN L-R et le Syndicat forestier de Counozouls pour mieux gérer la biodiversité de 1 200 ha de forêt privée.

Dans l'Hérault, la démarche d'intendance du territoire menée en partenariat avec la commune de Fabrègues a abouti à la mise en place d'un Projet d'Investissement d'Avenir (PIA) sur le Domaine de Mirabeau. Le projet vise à créer un Pôle d'excellence agro-écologique et sociale avec un retour à la polyculture (vignes, oliviers, maraichage, élevage) sur un mas agricole (220 ha de terrains et 2 250 m² de bâtiments) qui abrite un riche patrimoine biologique. Ce projet de 3 ans, porté par la commune de Fabrègues avec l'appui technique du CEN L-R, a été retenu en mai 2017 par le Ministère de l'environnement et bénéficie d'un soutien financier de 1,2 million d'euros sur un budget de près de 3 millions. L'exploitation viticole est d'ores et déjà gérée par Vignes de Cocagne, structure à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

Les actions sur les sites de compensation se sont poursuivies. Il s'agit principalement de la mise en œuvre de plans de gestion, généralement dans le cadre de conventions signées avec des agriculteurs. Signalons aussi une importante opération de restauration du Coulazou à Fabrègues (création de zones humides et restauration de la continuité écologique) dans le cadre de la compensation du déplacement de l'A9.

Les actions de valorisation et de sensibilisation sont de plus en plus nombreuses et variées avec des programmes spécifiques d'animation dans les sites gérés par le CEN L-R : Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon, Salines de Villeneuve, Le Grau-du-Roi. Ces actions permettent de donner une meilleure notoriété et visibilité au CEN L-R avec également le relais de manifestations nationales en région : Fréquence Grenouille, Chantiers d'automne ou encore la Fête de la Nature et autour des lagunes, les Journées Mondiales Zones Humides et les Journées Européennes du Patrimoine.

Ce rapport d'activité détaille également le travail mené sur d'autres actions : gestion des données naturalistes, amélioration de la connaissance, participation à des plans nationaux d'action en faveur d'espèces, action de formation, dynamique de réseau...

Enfin l'accompagnement du monde agricole a une place importante dans l'action du Conservatoire (Biodiv&Eau, HVN-link, LIFE Milouv...). Le LIFE+ MILOUV s'est terminé en 2017 et cette année a été marquée par l'organisation des Rencontres Internationales des Acteurs de l'Agro-sylvo-pastoralisme Méditerranéen (RIAMM), qui ont rassemblé fin octobre à Montpellier et Florac près de 200 participants provenant de 11 pays différents et par la publication de l'ouvrage «Terres pastorales» aux Editions du Rouergue et l'édition d'un guide technique et d'un livret pédagogique. Le projet se poursuit dans d'autres cadres.

2017 marque aussi l'année du renforcement de la cohérence et la complémentarité entre les 4 CEN d'Occitanie par la mise en chantier de travaux conjoints :

- projet d'atlas des papillons de jour et des libellules d'Occitanie,
- projet «vieilles forêts des Pyrénées» qui a été étendu au Pyrénées catalanes et audoises,
- projets d'outils communs de communication.

Outre ces projets, plusieurs rencontres communes ont été organisées avec les instances de la grande région Occitanie (DREAL Occitanie, Région Occitanie...) et la représentation des CEN aux commissions et instances régionales (CESER, SAFER, CRFB...) s'est faite de manière concertée.

Toutes ces actions n'auraient pas pu être menées à bien sans votre soutien : bénévoles, partenaires, équipe salariée, administrateurs... Un grand merci à vous tous !

Jacques LEPART
Président du CEN L-R

PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES NATURELS ET D'ESPÈCES



L'intendance du territoire comme outil de protection de la biodiversité en Languedoc-Roussillon !

La préservation des espaces naturels et des espèces de la région est l'une des missions centrales du CEN L-R, Elle s'articule autour de trois grands axes :

- connaître par la mobilisation des connaissances issues de bases de données naturalistes dont celles du CEN L-R pour sélectionner des sites d'intervention et orienter leur gestion, (voir page 18-19)
- protéger par la négociation d'une acquisition, d'une convention de gestion, et/ou d'une mesure de protection le cas échéant, auprès des propriétaires et gestionnaires,
- gérer selon les plans de gestion, élaborés, mis en œuvre et évalués pour avoir une gestion optimale de sites. (page 6 et suivantes)

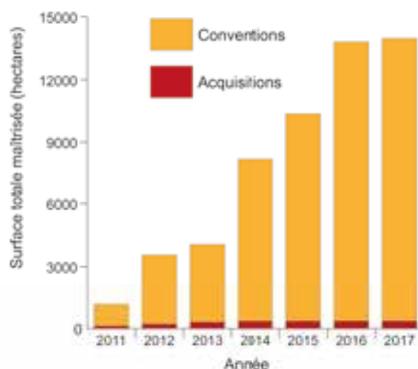
Ces deux derniers axes poursuivent leur progression dans les activités du CEN L-R et occupent à présent une place centrale puisqu'ils représentent près de 60 % de l'activité en 2017. Cette progression témoigne d'une reconnaissance de plus en plus forte du CEN L-R comme un acteur pour la maîtrise du foncier et la gestion d'espaces naturels. Notre première convention avec un syndicat des propriétaires forestiers, celui de Counozouls dans l'Aude et le Projet d'Investissement d'Avenir du domaine de Mirabeau à Fabrègues (ci-contre) en témoignent.

MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGES

Convention avec le Syndicat forestier de Counozouls (Aude) pour mieux gérer la biodiversité de 1200 ha de forêts privée !

Depuis 2016, le CEN L-R a engagé une convention de partenariat de gestion avec le Syndicat forestier de Counozouls dans l'Aude sur la forêt de Lapazeuil. Le secteur en convention, signalé déjà par les inventaires des naturalistes audois, représente 1200 ha abrite une grande diversité d'habitats naturels : forêts de sapins, de pins à crochets, de hêtres, pelouses alpines mais aussi et surtout un complexe de zones humides tourbeuses et de ruisseaux à forte valeur patrimoniale.

L'objectif de cette convention est d'apporter un appui technique au syndicat forestier afin de prendre en compte la biodiversité et la préservation des fonctionnalités des zones humides dans sa gestion forestière et non forestière. Pour répondre à cet enjeu, le CEN L-R a proposé en 2017 la mise en place d'un plan de gestion du complexe des zones humides de Lapazeuil. Ce dernier nécessite notamment l'amélioration et la précision des connaissances déjà existantes sur le réseau hydrographique, la caractérisation des zones humides, leur état de conservation, l'évaluation de leur fonction hydrologique, biogéochimique et écologique. Pour mener à bien ce projet le CEN L-R a demandé l'aide financière du Département de l'Aude et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Si les subventions sont octroyées en 2018, le CEN L-R collaborera avec le groupement de prestataires Ecometrum et Inselberg pour l'expertise du «fonctionnement hydrologique». La Fédération Aude Claire participera quant à elle à l'expertise naturaliste. Les acteurs de la gestion locale de l'eau comme le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières seront associés et tenus informés des avancées du projet.



Evolution entre 2011 et 2017 des surfaces maîtrisées par acquisitions et conventions par le CEN L-R et le CEN Lozère.

Nouvelles du fonds de dotation du CEN L-R

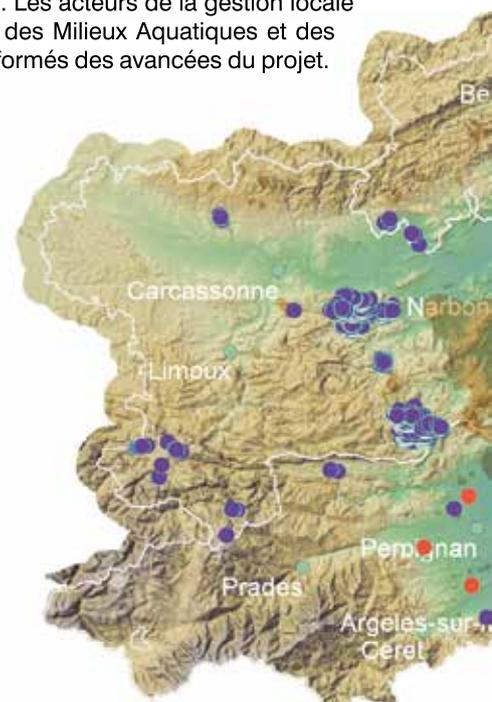


Fonds de dotation

Le Fonds de dotation du CEN L-R, créé en 2012, continue à

recevoir les terrains acquis afin de sécuriser le foncier et pérenniser son affectation à la conservation de la biodiversité. Les Conseils d'administration du 10/06 et du 02/12 ont validé les comptes et les acquisitions à verser au fonds de dotation.

Après quatre années d'existence, le Fonds de dotation possède à son actif près de 138 ha.





S. GIRARDIN

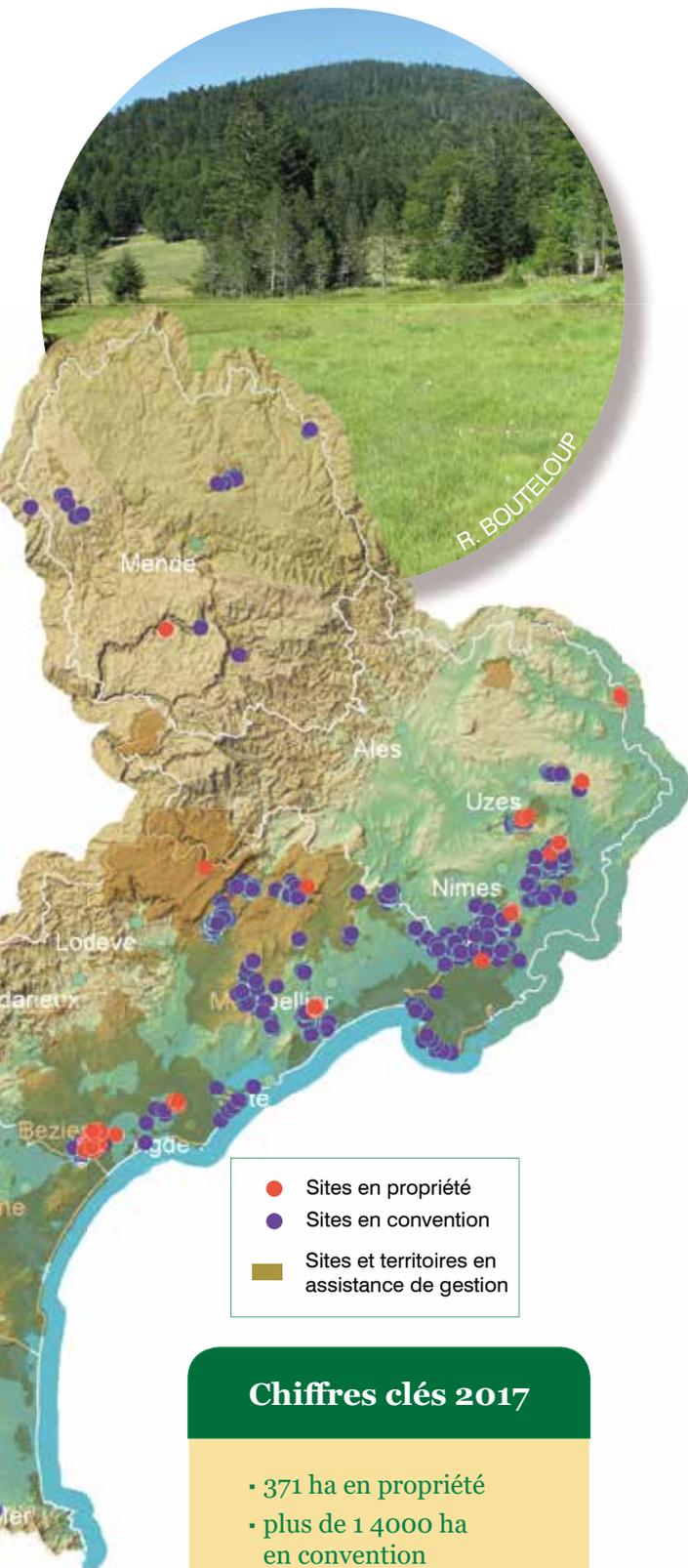


L. PIRSOU



B. SIROT

Le Projet d'Investissement d'Avenir du domaine de Mirabeau à Fabrègues : un Pôle d'excellence agroécologique et sociale aux portes de Montpellier !



Le projet vise à créer un Pôle d'excellence agroécologique et sociale sur un Mas agricole (220 ha de terrains et 2250 m² de bâtiments) aujourd'hui à l'abandon et qui abrite un riche patrimoine biologique. L'objectif est de redonner vie au site à travers 5 grands axes :

- le redéploiement d'activités agricoles modernes avec un retour à la polyculture (viticulture, maraîchage, oléiculture, élevage, arboriculture) et des itinéraires techniques (agroécologie, agroforesterie, permaculture, élevage pastoral) préservant les équilibres écologiques et la biodiversité ; tout en assurant la durabilité, la qualité et l'accessibilité des productions.
- la préservation et la restauration de la fonctionnalité des écosystèmes, supports de biodiversité.
- la recherche, la formation, le transfert de savoirs et d'expériences à différentes échelles (locales, nationales...).
- le vivre ensemble en créant un lieu de sensibilisation, de créativité et d'échanges intergénérationnels ; largement ouvert à la société civile et qui mobilise la culture.
- le social par la création d'entreprises agricoles d'insertion sociale qui forme et réinsère durablement des publics en difficulté vers un métier d'avenir et en tension localement d'ouvrier agricole qualifié.

Ce projet de 3 ans, porté par la commune de Fabrègues avec l'appui technique du CEN L-R, a été retenu en mai 2017 par le Ministère de l'environnement dans le cadre des Projets d'Investissement d'Avenir (PIA). Il bénéficie d'un soutien financier de 1,2 million d'euros sur un budget de près de 3 millions.

Dans la foulée, les premières actions (plan de gestion écologique, études architecturales, installation agricole) ont été lancées et en décembre 2017, Vigne de cocagne, entreprise agricole d'insertion sociale, démarre son activité. Les 4 emplois ainsi créés (dont deux en insertion) travaillent désormais la vigne et mettent en œuvre la conversion agroécologique.

La création du pôle va s'étaler sur 3 ans. En 2018, les premières actions de restauration écologique seront mises en œuvre. Les esquisses de la réhabilitation du bâti seront achevées. Les installations agricoles se poursuivront (maraîchage, élevage, arboriculture...).



M. DORON



Réserve Naturelle
GORGES DU GARDON

La Réserve Naturelle volontaire des Gorges du Gardon (490 ha), créée en 2001 a été classée en Réserve Naturelle Régionale (RNR) en 2007. La gestion a été confiée par la Région Languedoc-Roussillon au CEN L-R (propriétaire de 55 ha) et à la commune de Sanilhac-Sagriès (propriétaire de 435 ha).



P. BERNARD

La stratégie de gestion des milieux ouverts de la Réserve objet d'un stage de Master

La mosaïque d'habitats liés à la série de végétation des chênaies méditerranéennes (à savoir les pelouses sèches, les garrigues basses, les garrigues hautes, et les forêts) est un des enjeux prioritaires de la RNR des gorges du Gardon. Les gestionnaires cherchent donc à à préserver cette mosaïque. Cependant, la dynamique actuelle de fermeture du milieu (c'est-à-dire l'évolution naturelle des pelouses vers la forêt), engendre une régression des surfaces de milieux ouverts et par la même occasion une diminution de la diversité des espèces inféodées à ces milieux qui sont pour la plupart rares ou menacées. Face à cette situation, les gestionnaires ont fait le choix de travailler avec une étudiante de Master 2 dans le cadre d'un stage de fin d'étude. Cette dernière a effectué un diagnostic de la RNR, visant l'établissement d'une stratégie de gestion durable et peu coûteuse de maintien des milieux ouverts. La phase de diagnostic a permis de mieux appréhender les enjeux écologiques et de définir l'intérêt pastoral des secteurs étudiés. Cette caractérisation approfondie s'est basée sur une méthode récemment élaborée dans le cadre du projet européen. Lfe+ Mil'ouv (cf. page 14). Suite à cet état des lieux, des mesures de gestion concrètes ont pu être préconisées, chiffrées et hiérarchisées.



P. BERNARD

Rendu de l'étude « Diagnostic karstologique de la grotte de Barbegrèze »

C'est le bureau d'étude PROTEE, expert en karstologie (science étudiant les formations géologiques calcaires et les phénomènes qui sont à leur origine), qui a mené pour le compte de la Réserve Naturelle, une étude sur la grotte de Barbegrèze. Cette grotte est extrêmement riche en indices géologiques : marques de niveaux d'inondations, de gel, de condensation, de corrosion, colonnes, gours et stalactites... Il s'agit donc d'un objet d'étude très complet qui a permis d'obtenir des informations sur l'histoire de la formation des gorges. Phénomène étonnant mis en évidence : le guano au sol déposé par d'importantes colonies de chauves-souris qui séjournèrent auparavant dans la grotte a lui-même participé, en plus de l'eau et de l'air, à l'altération de la roche et donc la formation de la cavité. L'étude a également permis de disposer d'un scan en 3 dimensions de la grotte et d'une cartographie détaillée des éléments géologiques qui la composent.



M. DORON



P. BERNARD

Une étude inédite sur l'écologie des odonates !

Depuis 2011, des suivis sont réalisés pour lister les espèces présentes d'odonates sur le site. De ce travail ont émergé des enjeux de connaissance sur le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), car protégées nationalement et faisant l'objet d'un Plan National d'Actions. En effet, le fonctionnement hydrologique atypique du Gardon est à l'origine de contraintes peu étudiées et potentiellement décisives pour la répartition des espèces, et notamment des larves, qui chez les odonates sont intégralement aquatiques. L'étude de l'impact de ces contraintes sur la distribution des espèces a été initiée en 2016 et 2017, en collaboration avec le Département du Gard, propriétaire voisin de l'Espace Naturel Sensible de la Baume. Elle se base sur un protocole testé et mis en oeuvre par l'Opie sur les canaux du Rhône avec le soutien de la Compagnie nationale du Rhône et la participation du CEN L-R. La première étape de l'étude a consisté à caractériser la végétation et le type de sol au bord du Gardon et dans le lit du cours d'eau. Dans un second temps, le Gardon a été parcouru à la recherche d'exuvies (enveloppe inerte laissée par la larve après la métamorphose) de Gomphe de Graslin ou de Cordulie à corps fin. Enfin, la présence ou l'absence des espèces ont été mises en parallèle avec les caractéristiques du milieu. Suite à la crue de 2002, les berges des gorges du Gardon et les fonds du Gardon ont été largement remaniés. Depuis, les berges et le lit du cours d'eau cicatrisent. Cette étude a permis de se doter d'un outil de suivi de cette dynamique et de son impact potentiel sur deux espèces protégées de libellule présentes sur la Réserve Naturelle. Les résultats obtenus vont dans le sens d'éléments d'écologie bien connus des espèces visées. Mais certaines typicités sont apparues, notamment sur les sols où se développent les larves, qui sont ici beaucoup plus grossiers (blocs, galets) que ceux cités dans la littérature scientifique (sable, graviers). De plus, les faibles effectifs rencontrés interrogent quant à leurs origines. Les conditions difficiles (assecs, crues violentes) induiraient-elles une forte mortalité des larves ? L'espèce serait-elle en fait peu implantée localement et quelques larves seulement arriveraient-elles de l'amont par dérive dans l'eau ? La poursuite du suivi permettra de préciser ces résultats prochainement.



P. BERNARD



X. RUFRAY



P. BERNARD

Toujours plus de participants aux évènements de la Réserve

En 2017, 429 personnes ont participé aux 27 évènements organisés par la Réserve sur son territoire (évènements en salle, balades accompagnées). Les participants restent très majoritairement des locaux (vivant à environ 10 à 30 km du site). La Réserve Naturelle a également accueilli près de 160 élèves de l'enseignement secondaire ou universitaire et plusieurs groupes d'usagers divers (centres sociaux, clubs sportifs,...) pour des visites du site. Enfin, le partenariat avec la maison d'arrêt de Nîmes s'est poursuivi en 2017 avec l'accueil d'une dizaine de personnes.



Conservatoire
du littoral

Gestion du site naturel protégé des Salines de Villeneuve

Le site naturel protégé des Salines, propriété du Conservatoire du Littoral, couvre près de 300 ha. Il est co-géré par le CEN L-R, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel) et la communauté d'agglomération du bassin de Thau (Sète Agglopolie Méditerranée).



Un chantier participatif pour lutter contre la prédation sur un îlot de nidification !

Du 11 septembre au 03 octobre, un chantier a été organisé en partenariat avec le SPIP 34 dans le cadre d'un TIG (travail d'intérêt général) collectif mobilisant 10 personnes. Ce chantier a été consacré à la restauration de cairiel et d'un canal de mise en eau sur le secteur accueillant l'îlot dit «des Mouettes».

Ces travaux entrent dans le cadre du projet Life + ENVOLL dont l'objectif principal est l'amélioration du succès de reproduction des larolimicoles nichant sur cet îlot. L'un des moyens pour atteindre cet objectif est de garantir une lame d'eau suffisante autour de l'îlot pour limiter la prédation terrestre sur les colonies nicheuses. Au cours des

4 semaines de travaux, les 350 piquets plantés et les 300 planches assemblées ont permis la restauration d'un cairiel de 150 mètres. Ces travaux ont été complétés par le curage du canal et le remplissage en terre du cairiel, à l'aide d'engins mécaniques. Ce chantier a été rendu possible grâce au partenariat avec le SPIP34 et au soutien des partenaires financiers : Région Occitanie, Département de l'Hérault, Métropole de Montpellier et Conservatoire du littoral.

Par ailleurs, les personnes accueillies étant généralement de milieux urbains et ne connaissant pas (ou peu) les espaces naturels proches de chez eux, ce chantier a été l'occasion de leur faire découvrir le site ainsi que le travail mené dans le cadre du Life+ ENVOLL. Ce chantier a été aussi un moyen intéressant d'échange sur les notions de civisme, d'intérêt collectif, d'environnement et d'engagement.

Découverte de deux nouvelles plantes protégées au niveau national



Les inventaires floristiques menés en 2017 ont mis en évidence la présence de deux nouvelles espèces remarquables protégées au niveau national : *Lythrum thymifolia* (Petite salicaire à feuilles de thym) et *Gladiolus dubius* (glaiéul douteux).

Conventions de gestion cynégétique

Le 28 novembre, le Conservatoire du littoral, le Siel et le CEN L-R ont signé les conventions de gestion cynégétiques avec les syndicats de propriétaires et de chasseurs de Mireval et de Villeneuve-lès-Maguelone. L'objet est de préciser les conditions auxquelles le Conservatoire du littoral, titulaire du droit de chasse, en liaison avec les gestionnaires, accorde aux chasseurs, l'au-

torisation de chasser. Plus restrictives que le droit commun (pratiques encadrées, jours, heures de chasse...), elles répondent aux objectifs d'ouverture du site au public et de conservation du patrimoine. Elles visent aussi la pratique d'une chasse populaire, responsable et durable, dans le respect des enjeux écologiques. Les sociétés de chasse sont engagées pour une durée de trois ans.

Convention de gestion des parcelles communales

La commune de Villeneuve-lès-Maguelone, le CEN L-R et le Siel ont signé le 20 novembre 2017, une convention de partenariat pour la gestion de 29 parcelles communales (41 ha) à enjeux écologiques ou paysagers. L'objectif est de mener une gestion cohérente des

espaces naturels de la commune, de les préserver durablement, de maintenir le patrimoine naturel en bon état de fonctionnement écologique. Ces parcelles seront intégrées à la gestion qui est déjà réalisée par le CEN L-R sur le site.



Une convention de coopération entre le Conservatoire du littoral et le CEN L-R pour renforcer leur partenariat !

L'objectif de cette convention de coopération, élaborée en 2017 et finalisée en 2018, est de mettre en place un dispositif commun mutualisé pour la connaissance, la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel des espaces littoraux du littoral d'Occitanie. Cette coopération s'articule autour des 4 axes suivants :

- Améliorer, mutualiser et diffuser la connaissance du patrimoine naturel,
- Améliorer la coordination des stratégies foncières d'intervention et la sécurisation des acquisitions du CEN L-R et du Cdl,
- Renforcer les compétences et l'expertise en matière de gestion des espaces naturels littoraux,
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux du patrimoine naturel du littoral.

Cette convention entre le Cdl et le CEN L-R, qui ont développé depuis une quinzaine d'années une coopération technique, devrait permettre une meilleure efficacité de leurs stratégies et missions d'intérêt général en faveur de la préservation du patrimoine naturel du littoral d'Occitanie.

Le Lido de Thau

Depuis le 18 décembre 2015, le CEN L-R est gestionnaire associé aux côtés de Sète Agglopol Méditerranée du site «Lido de Thau», propriété du Conservatoire du littoral. Depuis l'acquisition de la partie centrale dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires pour l'aménagement de la plate-forme portuaire de Port-la-Nouvelle, ce site est devenu un ensemble très cohérent : les propriétés du Conservatoire du littoral s'étendent désormais depuis les salins de Villeroy côté Sète jusqu'aux salins du Castellans sur la commune de Marseillan.

Courant 2017, le CEN L-R a poursuivi la mise en œuvre des protocoles de suivi scientifique des différents enjeux écologiques du site. Ces suivis définis en lien avec les mesures compensatoires sont financés par la Région Occitanie sur 30 ans. L'année 2017 a été particulièrement favorable à l'expression des populations d'Althénie filiforme, dont l'habitat avéré couvre plus de 14 hectares à l'échelle du site, avec des populations inventoriées comptant plus de 22 250 pieds.

Le CEN L-R a par ailleurs accompagné le lancement d'une étude hydraulique détaillée du site qui sera réalisée au cours de l'année 2018. Les résultats de cette étude sont très attendus pour la compréhension globale du fonctionnement écologique du site dans son contexte local très particulier : parcelles de vignes (Grands domaines du Littoral), STEP du Castellans, élévation du niveau de la mer...



Life + EVOLL

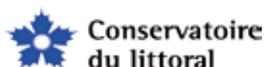
Cette année Théo Tzélépoglou (stagiaire de Master 2 IEGB) est venu rejoindre l'équipe du Life + ENVOLL pour suivre les colonies de laro-limicoles de l'Hérault. Il a en particulier travaillé sur le suivi précis de l'Avocette élégante, espèce pour laquelle nous avons les plus grandes difficultés à évaluer la productivité (prédation, disparition des poussins). Malheureusement pour lui, malgré la présence de grosses colonies en début de saison, il n'a pu que constater la disparition des poussins au bout d'une à deux semaines. Il a en

particulier proposé de passer deux fois par semaine sur les sites en réalisant des transects élargis autour des colonies afin d'optimiser les chances de retrouver les individus.

La saison a été particulièrement mauvaise dans l'Hérault (hors Villeroy et Grand Bassit) avec des arrivées tardives et de nombreux abandons au cours de la saison du fait de la prédation (sanglier, chiens errants, rats et rapaces).

Pour en savoir plus : www.life-envoll.eu





Conservatoire
du littoral

Gestion des sites naturels protégés du Grau-du-Roi

La commune de Le Grau-du-Roi abrite 3 sites, propriétés du Conservatoire du littoral : Le Bois du Boucanet, l'Espiguette et l'Étang du Médard. Ces sites naturels protégés, qui

s'étendent sur plus de 1100 ha, sont gérés conjointement par la commune, le CEN L-R et l'Office National des Forêts.

Retour des ovins et caprins sur le site de l'Espiguette

Après plusieurs mois de diagnostics préalables et le lancement d'un appel à candidature, les gestionnaires se félicitent de l'arrivée cet automne d'un troupeau mixte de races anciennes et menacées de brebis Raioles et de chèvres du Rove. Ce projet semble avoir été bien accueilli si l'on en juge par les nombreuses sollicitations médiatiques reçues : reportages aux journaux de TF1, France 2, France 3 et plus d'une trentaine d'articles dans la presse.

Ce projet de remise en pâture, sur une surface de 430 hectares, fait suite au constat de fermeture des milieux littoraux du site (prés et steppes salés, dunes fixées, prairies humides) et d'érosion des richesses écologiques. Ce constat s'explique en bonne partie par l'abandon depuis 40 à 50 ans de ce territoire pastoral.

A ceci s'ajoute la volonté des acteurs du territoire de développer une activité d'élevage nouvelle, tournée vers des principes agro-écologiques et de valorisation économique locale (vente en circuits courts). La finalité recherchée est l'atteinte d'un équilibre agro-écologique proposant une gestion pérenne par le pâturage, et une valorisation écologique, agricole et socioéconomique de ce patrimoine naturel exceptionnel.



Un nouveau souffle pour l'étang du Médard !

Dans le cadre d'un appel à projet, lancé en 2014 par le Parlement de la Mer et cofinancé par les fonds européens FEDER, la région et le Conservatoire du littoral, la commune et le CEN L-R ont élaboré et mis en œuvre un plan d'action concerté visant à atteindre un bon état écologique et fonctionnel de la lagune, et tenant compte des enjeux relatifs à la qualité de l'eau, aux équilibres écologiques et à l'accueil du public. Suite aux préconisations des études portant sur l'hydraulique et la qualité de l'eau réalisées en 2016 et 2017, d'importants travaux de restauration hydraulique et d'aménagements pour améliorer le fonctionnement hydraulique de l'étang ont été engagés. Les échanges hydrauliques, sédimentaires et biologiques au niveau de deux ouvrages hydrauliques ont été restaurés par l'intermédiaire de travaux de curage et d'extraction de 500 m³ de sédiments.

La nouvelle gestion adoptée pour les martelières vise à renouveler plusieurs fois par an la masse d'eau, favorisent ainsi la restauration écologique du milieu aquatique. Par ailleurs des aménagements (plateforme de découverte, panneaux pédagogiques...) ont été installés le long de la ViaRhôna pour informer et sensibiliser le public à la fragilité de cette lagune méditerranéenne.





R. JULLIAN



R. JULLIAN



R. JULLIAN

Poursuite des échanges avec les collégiens, riverains du bois du Boucanet.



R. JULLIAN

En partenariat avec le CO-Gard, deux classes de 6ème et de 4ème du collège d'Alzon ont été invitées à venir découvrir les richesses écologiques du bois (dunes boisées, steppes salées...) et à apprendre à reconnaître les oiseaux fréquentant l'étang du Ponant. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique sur la nature porté par les enseignants et qui ont travaillé avec les élèves sur différentes thématiques au cours de l'année.



R. JULLIAN

Site de compensation de Salonique

Des actions de restauration écologique bien engagée sur le secteur Mas de Salonique – l'Espiguette.

Ce site de 28 hectares est le lieu d'expression de deux orchidées rares et protégées, l'orchis odorant et la spiranthe d'été. Afin de lutter contre l'embroussaillage par les espèces végétales exotiques et envahissantes des travaux d'arrachage des oliviers de bohème, des herbes de la pampa et des argousiers ont été réalisées. En parallèle, un pâturage équin a été mis en place et trois mares temporaires favorables aux amphibiens ont été creusées. L'équipe technique municipale, accompagnée par le CEN réalise en régie ces travaux.



R. JULLIAN

Cette année, plus de 515 hectares ont été nouvellement ouverts au pâturage à travers la signature de deux conventions agricoles.

Les naturalistes du CEN mettent en œuvre des suivis écologiques afin de suivre l'évolution des végétations pâturées par ces troupeaux ovins, caprins mais aussi taureaux et chevaux de races Camargue.





M. ACHERAR

Nouvelles des sites de compensation du Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier (CNM)

Dans le cadre du projet de Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier (CNM), le CEN L-R accompagne depuis 2013, le maître d'ouvrage Oc'Via dans la mise en œuvre des mesures compensatoires en collaboration avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture du Gard et le Centre Ornithologique

du Gard. Rappelons que l'objectif principal des mesures est de compenser les impacts sur les populations de l'Outarde canepetière dont les effectifs sont parmi les plus importants de France, le Lézard ocellé et l'Oedicnème criard.



L. PIRSOUL



L. PIRSOUL



L. PIRSOUL

Principales actions menées en 2017 dans la plaine agricole

Acquisitions

En milieu agricole (Costières et Sommiérois), ce sont au final 510 Hectares qui ont été acquis sur lesquels les derniers contrats ont été signés fin 2017. Toutes les parcelles sont donc gérées par des agriculteurs au nombre de 37. Plus de 80% des agriculteurs bénéficiaires sont éleveurs, ovins et bovins essentiellement.

Formation des agriculteurs bénéficiaires

3 sessions de formations ont été organisées à leur attention afin de rentrer dans le détail de leurs engagements : contexte réglementaire, biologie des espèces et cahiers des charges, questions juridiques et agronomiques...

Conventions : Mesures agri-environnementales (MAEOC)

En parallèle, le dispositif de contractualisation volontaire s'est poursuivi.

Fin 2017, il représentait :

- 70 exploitants ;
- 82 contrats, 14 avenants
- 935 hectares engagés

Contrôles

Comme tous les ans, le CEN a contrôlé environ 1/3 des surfaces engagées en MAEOC. Ces vérifications donnent lieu, lorsque cela est nécessaire, à des rencontres avec les exploitants, des modifications de contrats voire des sanctions financières. Cette année, le taux de non-conformité était de 15 %.

Lors de la journée de contrôle organisée par la DREAL, cette fois-ci, en juin 2017, entre 80 et 90 % des surfaces vérifiées étaient conformes au résultat attendu selon le mode de calcul choisi. La DREAL retiendra le moins avantageux à l'avenir, plus juste par rapport à l'objectif des compensations.

Principales actions menées en 2017 en garrigues

En garrigues, les premiers travaux de restauration ont été menés sur les sites de Guzargues et Saturargues (135 hectares environ) : gyrobroyage mécanique en layons et en tâches pour ménager des passages et clairières herbacées dans les étendues de Chêne kermès, pose de clôture, réalisation d'une lavogne... Les troupeaux ovins sont attendus pour le printemps 2018.

Autres mesures compensatoires en Costières Nîmoises

Un travail d'animation a été mené en 2016 et 2017 par la chambre d'agriculture du Gard pour deux autres projets d'aménagement nécessitant compensation en Costières nîmoise. Il a abouti à la signature de mesures agri-environnementales sur le modèle de celles signées dans le cadre du CNM. Ces contrats sont signés entre l'exploitant et le CEN L-R.

ZAC MITRA - Neximmo 106	ZAC Farigoule - GGL
• 10 exploitants	• 1 contrat signé
• 10 contrats	• 1 exploitant
• 190 Ha engagés	• 45,41 ha engagés



F. LEPINE



L. PIRSOUL



L. PIRSOUL



F. LEPINE

Nouvelles des sites de compensation de Fabrègues liés au déplacement de l'Autoroute A9 et au projet Aqua Domitia près de Montpellier

En 2017, les principales actions ont concerné les zones humides notamment sur les 1,7 km du Coulazou (affluent de la Mosson) et propriétés du fonds de dotation du CEN L-R. Deux types d'actions ont été menés :

- création d'environ de 2,1 ha de zones humides. Ces nouvelles zones humides ont été créées par surcreusement des dépressions au sein du lit majeur afin que le fond de la zone humide soit sous l'influence de la nappe d'accompagnement du cours d'eau. Ainsi, 4 zones humides ont vu le jour après export de près 35 000 m³ de déblais. Elles joueront également un rôle de champs d'expansion

de crue grâce au bras de connexion latérale au cours d'eau. Réalisées au printemps 2017, elles étaient déjà colonisées par les espèces pionnières à l'automne.

- Dans sa traversée urbaine, le Coulazou étant altéré par une succession de 6 seuils, les travaux ont consisté à effacer partiellement le 6^{ème} seuil et à équiper le 5^{ème} seuil d'une rampe de franchissement piscicole afin de rétablir la continuité écologique. Les écoulements naturels ont pu ainsi être restaurés avec l'apparition de radiers (faciès d'écoulement rapide) favorables à l'Agrion de mercure. Pour ces opérations, l'appui du SYBLE a été précieux.

Rappelons que cette action est menée par le CEN L-R dans le cadre de conventions avec VINCI Autoroutes- Réseau ASF et BRL.

Nouvelles des sites de compensation dans les Pyrénées Orientales

Dans les Pyrénées-Orientales, le CEN L-R intervient dans la mise en œuvre des mesures compensatoires de plusieurs projets d'infrastructures et de réseaux : élargissement de l'A9 entre Perpignan et la frontière espagnole porté par VINCI Autoroutes, travaux de la RD914 entre Port-Vendres et Cerbère, portés par le département des Pyrénées Orientales, extension de carrières.

Recherche de nouveaux sites de compensation



R. BOUTELOUP

Le CEN L-R intervient auprès du Département des Pyrénées-Orientales pour la compensation des travaux d'aménagements de la RD914 entre Port-Vendres et Cerbères. En partenariat avec la SAFER et le Groupe Ornithologique du Roussillon, le CEN L-R réalise la recherche foncière pour l'ac-

quisition des parcelles pour une cinquantaine d'hectares. Les premiers inventaires faune et flore des états initiaux des suivis ont été initiés en 2017 sur une partie des parcelles identifiées.

Mise en œuvre des plans de gestion des anciens sites de compensation



R. BOUTELOUP

En 2017, le CEN L-R a conduit plusieurs chantiers dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion des sites de compensation de l'élargissement de l'A9 et de l'extension de la carrière des Sablons au Boulou de la société Vaills. Les travaux sont divers comme par exemple la

coupe de pinèdes de Pin d'Alelp et Pin pignon à Laroque-des-Albères, le débroussaillage associé au pâturage des chèvres à Castelnou, la mise en place de clôtures pour les brebis à Laroque-des-Albères et la création de zones humides annexes au fleuve de la Têt à Villelongue-dels-Monts pour l'Emyde lépreuse.



Accompagnement



Le Projet LIFE + MIL'OUV

Le Projet européen LIFE + MIL'OUV (2013-2017) est coordonné par le CEN L-R en partenariat avec 3 bénéficiaires associés (Parc national des Cévennes, Institut de l'Élevage et SupAgro, Institut de Florac). Pour en savoir plus www.lifemilouv.org

le bilan en quelques chiffres

- 155 exploitants ayant bénéficié de diagnostic, dont 78 ont ensuite reçu une visite conseil et 39 une visite de suivi
- 183 personnes participant aux ateliers techniques
- 92 techniciens et enseignants participant aux formations sur la méthode de diagnostic éco-pastoral, lors de 7 sessions d'une semaine
- 200 élus et représentants d'administration participant aux formations
- 193 participants aux Rencontres Internationales des Acteurs de l'Agro-sylvo-pastoralisme Méditerranéen, avec une représentation de 11 pays différents
- de nombreuses ressources produites et disponibles en ligne (méthodes, guides, synthèses, films, etc.) sur www.lifemilouv.org

Finalisation du LIFE+ Mil'Ouv : Tous les objectifs ont été atteints !

L'année 2017 aura été marquée par la publication de l'ouvrage «Terres pastorales», d'un guide technique et d'un livret pédagogique, par l'organisation des Rencontres Internationales des Acteurs de l'Agro-sylvo-pastoralisme Méditerranéen qui ont rassemblé près de 200 personnes fin octobre à Montpellier et Florac, et enfin par la poursuite des formations auprès des publics techniciens, enseignants et décideurs, ainsi que de l'accompagnement des éleveurs. Les méthodes, outils et modalités d'actions proposées sont à la disposition des acteurs qui se les approprient. Au 31 décembre 2017, ce sont donc 4 années d'actions partenariales, portées par le CEN L-R, l'Institut de l'élevage, le Parc national des Cévennes et Montpellier Supagro, ainsi que leurs partenaires, qui ont été clôturées. Début 2018, un rapport final a été remis à la Commission européenne et le bilan vulgarisé du projet LIFE+ Mil'Ouv a été diffusée. Au vu des résultats obtenus, l'importante dynamique créée se poursuit, et le souhait de travailler ensemble et de soutenir la conservation des milieux ouverts par le pastoralisme perdure.



HNV-Link : De solides bases pour le projet européen pour la recherche et l'innovation sur l'agriculture et la biodiversité

Le CEN L-R, l'Entente Causses et Cévennes et la Chambre régionale d'agriculture, ont rassemblé leur effort pour permettre la co-construction, avec les acteurs du territoire, de deux rapports clés visant à :

- caractériser les enjeux liés aux formes d'agriculture à haute valeur naturelle (HVN) du Bien UNESCO Causses et Cévennes,
- présenter les innovations existantes et besoins d'innovation utiles pour amé-

liorer la viabilité socio-économique et maintenir les qualités écologiques des systèmes agricoles HVN.

Plusieurs rencontres et ateliers de travail, ont été organisés pour partager, échanger ces éléments sur le territoire, et co-construire de nouveaux projets. Une délégation s'est également déplacée en octobre au Portugal pour un partage d'expériences avec les autres sites européens partenaires.



M. KLESZCZEWSKI



D. SOREL



D. LAGRAVE

du monde agricole



P. CAUCHOIS



C. SAINGLAS



Un bilan très positif du partenariat avec la profession viticole du département de l'Hérault

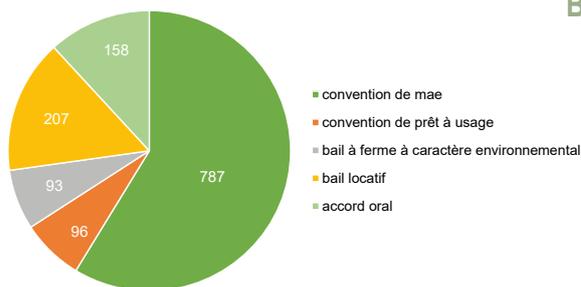
Pour la cinquième année consécutive, Biodiv&eau a continué de se développer sur le territoire de l'Hérault, piloté par le Consortium rassemblant la FHIGP, l'AOP Languedoc, la Chambre d'agriculture, les IGP du Gard et le CEN L-R avec le soutien du Département de l'Hérault.

Des viticulteurs venant des Côtes de Thongue, des vallées de l'Orb, du Libron, du Rieutort et du Taurou, ont été sensibilisés et formés à la prise en compte de la biodiversité dans les vignes. A l'issue de leur autodiagnostic, selon les préconisations du CEN L-R, et avec la participation du département de l'Hérault, 11 producteurs ont pu engager un plan d'actions agro-écologique sur leur exploitation : 3900 arbres ont été plantés sur leurs parcelles et 4 mares ont été créées.

Outre ce travail, le CEN L-R a accompagné les vigneronnes de Saint-saturnin, Montpeyroux et des Terrasses du Larzac pour la constitution d'un GIEE. L'association Lo puput (huppe en occitan, et acronyme des Producteurs Unis Pour Un Territoire) a ainsi été créée pour porter ce projet. Appuyée par le CEN L-R, l'association va porter des actions ambitieuses pour la prise en compte de la biodiversité, des paysages et de la qualité de l'eau dans les vignes.

En 2018, Biodiv&eau devrait se déployer sur le Pic Saint Loup, la Vicomté d'Aumelas et les Côtes de Thau. L'outil cartographique devrait être amélioré pour une meilleure ergonomie et une meilleure prise en compte des enjeux chiroptères, et le suivi des actions engagées par les viticulteurs du groupe pilote de 2012 devrait être enclenché pour évaluer les actions déjà menées.

Bilan de l'accompagnement du monde agricole en quelques chiffres



Surfaces gérées par les agriculteurs selon les types de convention signées

L'accompagnement du monde agricole initié par le CEN L-R depuis une vingtaine d'années, prend une place de plus en plus importante et continue sa progression selon 3 grands axes d'intervention :

- l'aide à la mise en oeuvre de projets agri-environnementaux portés par plusieurs partenaires sur des territoires sur lesquels il intervient depuis plusieurs années : Basse plaine de l'Aude, Camargue gardoise, Causses méridionaux, Etang de l'Or, Plaine du Roussillon, PNR de la Narbonnaise, Pic Saint-Loup, Vallée de l'Hérault,
- la réalisation de diagnostics biodiversité à l'échelle d'exploitations agricoles ou à l'échelle de territoires,
- la mise en place de convention de gestion avec des agriculteurs et éleveurs sur ses propres terrains ou sur des terrains appartenant à d'autres structures (communes, Conservatoire du littoral, privés....) dont le CEN L-R assure la gestion par convention.

Ainsi, plus de 150 conventions de différents types ont été signées avec des agriculteurs pour mettre en place une gestion pastorale sur les terrains couvrant plus de 1340 ha (figure ci-contre).

- 90 contrats agri-environnementaux,
- 40 baux ruraux à caractère environnemental,
- 20 conventions de pâturage



M. KLESZCZEWSKI



R. BOUTELOUP

Intendance du territoire et Espaces Naturels Sensibles de l'Aude

Depuis 2014, via une convention cadre et d'objectifs avec le Département de l'Aude, le CEN L-R intervient sur certains sites de l'inventaire naturaliste audois. L'objectif est de faire émerger des actions de préservation du patrimoine naturel acceptées, partagées et portées par les acteurs des territoires concernés. Le mode de fonctionnement est simple et peut se résumer en 6 étapes :

- identifier les sites à forts enjeux avec des opportunités d'intervention
- rencontrer et échanger avec les élus des communes concernées et les principaux propriétaires puis leur présenter le projet et les possibilités de collaboration, d'actions et de partenariat de gestion
- signer avec eux s'ils l'acceptent des conventions de partenariat de gestion
- obtenir les financements nécessaires pour réaliser le diagnostic écologique, agricole, pastoral et socio-économique du site en collaboration avec les structures partenaires : Chambre d'Agriculture, ONF, associations naturalistes (Fédération Aude claire, Opie, LPO Aude...) et en échangeant avec les acteurs locaux
- proposer un programme d'actions en faveur du patrimoine naturel co-construit avec les acteurs locaux et les partenaires
- obtenir les financements et mettre en œuvre les actions proposées

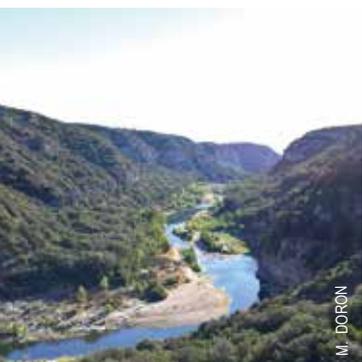


R. BOUTELOUP

En 2017, le CEN L-R a engagé des conventions de partenariat de gestion sur deux nouvelles communes, ce qui porte à 19 le nombre de propriétaires partenaires (16 communes et 3 privés). Au total ce sont près de 9278 ha qui sont conventionnés et 11 éleveurs avec lesquels le CEN L-R travaille pour le maintien et la prise en compte de la biodiversité du territoire.

Cette année a été l'occasion de mener de nouvelles expertises naturalistes sur la commune de Duilhac-sous-Peyrepertuse, site emblématique des forteresses médiévales et candidat pour le label du Patrimoine mondial de l'Unesco. Trois nouvelles conventions pluriannuelles de pâturage avec les éleveurs et les propriétaires ont été également engagées. Des chantiers bénévoles et professionnels de travaux de réouverture équilibrée de pelouses et de garrigues ont été réalisés. Quelques animations ont permis de sensibiliser les habitants de Counozouls au fonctionnement de l'écosystème des pelouses sèches et les interactions existantes entre ces nombreux habitants plantes et animaux, mais aussi sur le retour du pastoralisme à Talairan.

Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département du Gard



M. DORON

En 2017, trois actions importantes d'accompagnement ont été menées :

- Aide à la mise en place de la Plateforme d'Information Foncier-Environnement (PIFE), outil de veille environnementale du Département du Gard lui permettant d'évaluer rapidement les enjeux biodiversité dans le cadre de de sa politique «espaces naturels sensibles».
- Organisation de journées d'échanges avec les techni-

ciens du Département sur les protocoles de suivis des Odonates dans les gorges de la Cèze à Méjannes -le-Clap (Gomphe de graslin, Macromia, etc...).

- réalisation conjointe de journées de terrains dans le cadre de l'étude sur la «détection et caractérisation des populations de *Gomphus graslinii* dans les gorges du Gardon». Cette étude a été réalisée entre La Baume et La Chaumière, portion du Gardon traversant les terrains de la RNR et ceux l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Gardon, propriété du département du Gard.



R. JULLIAN



R. JULLIAN



R. JULLIAN

Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Hérault



M. KLESZEWSKI

Le CEN L-R a mené en 2017 plusieurs missions d'appui à la gestion environnementale des Espaces Naturels Sensibles propriété du Département de l'Hérault. Elles ont concerné :

- la réalisation de diagnostics des enjeux environnementaux et de notice de gestion pastorale et/ou environnementale de sites (Portiragnes, Vias...),
- la réalisation de suivis scientifiques de sites abritant des espèces remarquables : Tartuguières (Cistude d'Eu-

rope), Ravin des Arcs (Aigle de Bonelli),

- la rédaction d'une notice de cadrage technique et indiquant une liste d'espèces et semences adaptées à des projets de végétalisation à buts floral et mellifère. Cette notice liste près de 160 espèces avec plusieurs caractéristiques (couleur des fleurs, période de floraison, types biologiques, milieux favorables, intérêts esthétique et mellifère, disponibilité en pépinières...

Accompagnement de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault



F. LEPINE

En 2017, le CEN L-R a finalisé la mise à jour de la cartographie des parcours substeppiques, habitat prioritaire, sur le site Natura 2000 «Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas». Ce sont ainsi 3 892 hectares de parcours qui ont été cartographiés et hiérarchisés. Ce nouvel état des lieux précis permettra à la collectivité, gestionnaire du site Natura

2000, de piloter efficacement les actions en faveur de cet habitat.

En parallèle, le CEN L-R a mis en œuvre les premiers contrats de restauration des mares temporaires méditerranéennes du Causse d'Aumelas et des prairies de la vallée de la Buèges.

Accompagnement de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup



X. RUFRAY

Concernant la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, le CEN L-R a poursuivi son appui à la gestion des propriétés publiques notamment par le redéploiement et l'accompagnement d'éleveurs. Il a également mis en œuvre les premiers contrats Natura 2000 de restauration des

prairies humides méditerranéennes dont les principales actions ont concerné :

- le débroussaillage d'anciens parcours envahis par les ligneux,
- la fauche tenant compte des prescriptions du cahier des charges,
- la restauration hydraulique

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE



Le système d'information du CEN L-R en quelques chiffres en 2017

- 77 600 données faune
- 105 000 données flore
- 33 000 données habitats

La base de données est alimentée essentiellement par les salariés et les bénévoles.

Nouvelles de SICEN (Système d'Information du CEN)

L'utilisation de formulaires de saisie sur téléphone s'est généralisée en 2017. La solution retenue est innovante à plus d'un titre : l'application libre OpenData-Kit est un « lecteur de formulaire » générique. Nous pouvons nous concentrer sur la création de formulaires adaptés à nos protocoles et à l'intégration automatique des données collectées dans notre SIG. Aucun développement informatique n'est nécessaire. Le projet est porté par

l'Université de Washington et la communauté est très active. Nos remarques et contributions sont appréciées et prises en compte. En 2017, les CEN Rhône Alpes et Languedoc-Roussillon ont co-animé une seconde session de formation à l'ATEN. Un nouveau succès puisque nous avons accueilli une dizaine de stagiaires de réseaux divers (Parcs Nationaux, PNR, EID, CEN, CBN).

Atlas Papillons et libellules et listes rouges

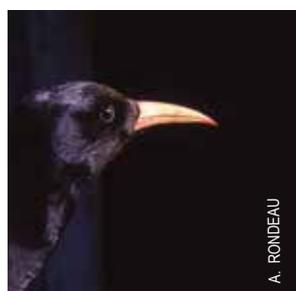
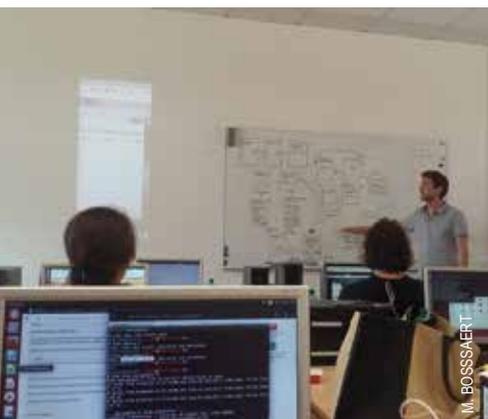
Les CEN Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et l'Opie ont coordonné en 2017 la réalisation de la liste rouge des Libellules d'Occitanie. Cette liste, élaborée grâce à l'analyse de près de 165 000 données a été validée par l'UICN et le CSRPN le 26 mars 2018.

La consolidation « Occitane » des données de papillons de jour a débuté pour que la liste correspondante puisse voir le jour en 2018.

Sur ces deux listes, un travail consé-

quent de validation est réalisé par nos partenaires : Opie, CENs, COGard, GOR, Ecologistes de l'Euzière, Aude nature, Alepe, Sylvain Delmas...

En 2018 la dynamique de l'atlas a été soutenue, à la faveur de la présence d'Adeline Brissaud, en service civique au CEN sur l'animation du projet. Rencontres contributeurs et week-end de prospection ont enrichi encore la connaissance des deux groupes.



Comptage coordonné des dortoirs hivernaux du Crave à bec rouge dans le sud Massif Central

Le Crave à bec rouge (*Pyrrhonorax pyrrhonorax*) est un oiseau sédentaire des milieux montagnards et caussenards. Au printemps les couples s'isolent les uns des autres pour se reproduire en falaise, alors qu'une forte proportion de la population (plus de la moitié) semble ne pas se reproduire. En hiver, les oiseaux sont grégaires, et les nicheurs et non-nicheurs se rassemblent chaque soir pour former des dortoirs plus ou moins conséquents. Les oiseaux se regroupent dans des cavités en falaise, et même parfois dans des avens.

Des prospections visant à rechercher les dortoirs ont été réalisées en automne/hiver 2017 par les différentes structures

partenaires du projet. Un comptage simultané des dortoirs de Crave à bec rouge sur les causses du sud du Massif Central devrait être réalisé au cours de l'hiver 2017/2018 en mobilisant plusieurs bénévoles répartis sur les 38 sites pré-identifiés.

Ce travail, qui est coordonné par le CEN L-R, associe de nombreux partenaires techniques : Parc National des Cévennes, ALEPE, Fédération départementale des chasseurs de Lozère, COGard, LPO Aveyron et LPO Hérault.

L'étude, qui a bénéficié du soutien financier de la DREAL Occitanie, s'intègre dans un cadre plus large de développement d'outils de suivis inter-sites Natura 2000 sur les causses du sud Massif Central.



S. GIRARDIN



M. KLESZCZEWSKI



B. SIFROT

Le Lythrum faux thesion (*Lythrum thesioides*)



M. KLESZCZEWSKI

Lythrum thesioides est une petite plante annuelle (20 à 30 cm) des zones humides temporaires. C'est une rareté dans le monde, avec seulement 2 populations connues situées dans le Gard. L'espèce avait fait l'objet en 2012 d'une mesure d'évitement, entraînant le déplacement d'une portion de la voie ferrée du Contournement Nîmes - Montpellier. Compte tenu du fort enjeu de conservation, le site abritant l'espèce (zone humide de Campuget à Manduel, Gard) a été acquis par SNCF Réseau qui en a confié la gestion au CEN L-R.

Depuis 2016, Oc'Via et SNCF Réseau financent un projet de recherche visant à étudier l'écologie méconnue de *L. thesioides* afin d'optimiser la gestion de la zone humide pour la

conservation de cette espèce.

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat par Antoine Gazaix, ancien stagiaire du CEN L-R, accueilli à la Tour du Valat. Depuis maintenant un an, le travail de recherche mené en partenariat avec le CEFE/CNRS, le CBN-Med et le CEN L-R, s'est orienté sur l'étude de la germination de *L. thesioides* et de la banque de graines de l'espèce présente dans le sol. Il sera poursuivi par l'étude de la niche écologique de l'espèce, en évaluant notamment l'impact de l'hydrologie, de l'ombrage et de la fermeture du milieu sur cette plante.

A noter également qu'une nouvelle population de *L. thesioides* a été découverte l'été 2017, à proximité de Jonquières-Saint-Vincent dans les Costières de Nîmes.



M. KLESZCZEWSKI

Projet «vieilles forêts des Pyrénées»

Le projet «vieilles forêts» vise à identifier les réservoirs de biodiversité forestière grâce à une approche descriptive de la structure et de l'histoire des forêts.

Il fait suite à une démarche initiée par le CEN Midi-Pyrénées, l'Ecole d'Ingénieurs de PURPAN, le CEN Ariège et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées sur la partie située en

région Midi-Pyrénée du massif. L'aire d'étude initiale a pu être étendue au Languedoc-Roussillon grâce à un financement des fonds FEDER et un autofinancement des différents partenaires.

En 2017, 83 ha de vieilles forêts ont été cartographiés par le CEN L-R dans les Pyrénées catalanes et audoises. L'essentiel des prospections sera réalisé courant 2018. Ces données seront ensuite analysées par un protocole adapté qui permettra de hiérarchiser les sites afin d'orienter une campagne de valorisation et de maîtrise foncière pour conserver les cœurs de biodiversité forestière.



Le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*)

Le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*) est un minuscule escargot terrestre mesurant à peine 1,5 à 1,8 mm de hauteur pour 0,8 à 1 mm de largeur. L'espèce figure en annexe 2 de la Directive «Habitat-faune-flore» et classée comme Vulnérable par l'UICN au niveau Européen. Elle est cependant très peu étudiée en France et des inventaires sont nécessaires pour améliorer la connaissance sur l'espèce et préciser son statut de conservation. Elle est surtout présente dans les milieux humides ouverts (marais en sols calcaires, berges de rivières, prairies humides à joncs...)

Le vertigo étroit a été signalé en région (Aude, Gard, Hérault et Pyrénées Orientales), mais ces mentions sont anciennes et

la mention la plus récente (V. PRIE, 2003) ne concerne que le site Natura 2000 «Contreforts du Larzac» dans l'Hérault.

Le CEN L-R a mené, en partenariat avec le CPIE des Causses méridionaux et Vincent PRIE de Biotope, un inventaire de Vertigo étroit sur les contreforts du Larzac en ciblant les prospections dans les sites les plus propices à la présence de l'espèce. Cette étude a permis de confirmer le maintien de l'espèce sur le site et de signaler la présence de deux autres espèces d'escargots protégées au niveau national : *Moitessieria rolandiana* et *Heraultiella exilis*.

Cet inventaire, outre le fait d'actualiser la connaissance de l'espèce sur le site Natura 2000, participera également à l'amélioration de la connaissance globale que l'on a sur cette espèce.

VALORISATION



M. COURONNE



Fréquence grenouille 2017



Cette 23^e édition de Fréquence grenouille, s'est déroulée du 1er mars au 31 mai 2017. Grâce à la mobilisation d'une quinzaine de partenaires, 35 animations ont été programmées en région. Contrairement à l'année 2016, où une dizaine d'animations ont été annulées en raison du mauvais temps ou faute de mise en eau des mares, l'année 2017 a été plus favorable puisque 33 animations ont été réalisées sur le 35 programmées. Ces animations ont réuni 627 personnes (514 en 2016) dont près de 200 scolaires. Cette progression est liée à la poursuite de notre partenariat

avec les radios de France Bleu (Gard - Lozère, Hérault et Roussillon) qui nous ont ouvert leurs antennes pour annoncer les animations. Merci aux radios de France Bleu qui permettent une plus grande visibilité à l'opération et aux partenaires qui réalisent ces animations.

Rappelons aussi que cette édition a vu la naissance du nouveau logo de l'opération «*fréquence grenouille*» et la réalisation d'un beau poster sur les zones humides.

Pour en savoir plus : www.reseau-cen.org et www.cenlr.org



J. CAUCAT



M. ACHERAR

Les chantiers d'automne

Comme chaque année le CEN L-R, associé à de nombreux partenaires, participe à l'Opération nationale «Chantiers d'automne» dont l'objectif est de proposer pendant 3 mois des actions de gestion à l'attention des bénévoles, familles, lycéens et étudiants, des structures d'insertion ainsi que des entreprises. Pour cette 16^e édition, le CEN L-R, a proposé

une vingtaine de chantiers répartis dans toute la région Languedoc-Roussillon. Ces chantiers ont été organisés, comme chaque année, avec plusieurs partenaires, notamment les étudiants en BTS GPN du *Cours Diderot* et *Pôle Sup* de Montpellier qui constituent les piliers de longue date de cette opération.



M. ACHERAR

Chantiers SPIP

Dans le cadre de notre partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Hérault, 2 types de chantiers nature ont été organisés en 2017 :

- un chantier s'étalant sur 2 semaines aux Salines à Villeneuve-les-Maguelone, qui a mobilisé 5 à 7 personnes dans le cadre d'un TIG (Travail d'intérêt général) collec-

tif. Ce chantier a permis de réhabiliter une partie importante d'anciens cairels.

- plusieurs chantiers pour des personnes devant effectuer un TIG individuel. Ces chantiers ont permis de faire des travaux d'entretien des milieux naturels, des équipements et les bâtiments devant accueillir la *Galerie Ephémère*.



M. COURONNE



M. ADE



P. BERNARD

Les autres animations sur sites

En plus des Opérations nationales portées par le réseau des Conservatoires et relayées en région par le CEN L-R, d'autres animations sont organisées dans le cadre des programmes d'animations portés par les sites en gestion ou dans le cadre d'autres opérations nationales de sensibilisation portées par d'autres réseaux :

Site naturel protégé des Salines :

Le site des Salines de Villeneuve a organisé plusieurs animations lors d'événements drainant un public nombreux :

- *Cap sur les Salines de Villeneuve* ! programme d'animations organisées en partenariat avec le SIEL,
- *La galerie éphémère*, organisée dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH 2017),
- La Fête de la nature,
- Les Journées Européennes du Patrimoine,
- La Nuit de la Chauve souris

Réserve naturelle des gorges du Gardon :

La Réserve naturelle des Gorges du Gardon a organisé, comme chaque année, un programme d'animations pour faire découvrir la réserve au grand public.

(voir page 6 et www.cenlr.org/gorges-du-gardon)

Participation à l'insertion sociale de publics en difficultés

PJJ du Gard et de l'Hérault, Maison d'arrêt de Nîmes

Dans le cadre du partenariat avec les services départementaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Gard et de l'Hérault, plusieurs actions ont été menées pour répondre à la demande de ces services mais aussi à la demande d'associations en charge de l'insertion sociale de publics en difficultés.

- Accueil aux salines de Villeneuve, en partenariat avec la Mission Locale Jeunes et l'association APS34 fin décembre, de 8 jeunes, sortis du système scolaire ou en difficultés d'insertion pour une semaine de découverte et de chantiers nature,
- animation d'une journée d'éducation à la citoyenneté pour des jeunes adultes aux Salines de Villeneuve,
- organisation de plusieurs chantiers nature pour accueillir des jeunes devant effectuer des peines de réparation ou de substitution à l'incarcération aux Salines de Villeneuve et à la Réserve naturelle des Gorges du Gardon,
- organisation de 3 chantiers nature et de visites de découvertes pour les détenus, dans le cadre de notre partenariat avec la Maison d'Arrêt de Nîmes.

Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2017 dans le cadre des projets européens LIFE+ MIL'OUV et LIFE+ ENVOLL, des opérations nationales "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.

Vous trouverez tous ces documents sur www.cenlr.org



Lettres de Liaison du CEN L-R



Programmes des animations organisées par le CEN L-R



Outils de communication produits et ouvrages auxquels le CEN L-R a participé (projets Life+ MIL'OUV, Pôle lagunes méditerranéennes...)



Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces



P. FITA

Emyde lépreuse

Depuis 2012, l'Emyde lépreuse bénéficie d'un plan national d'actions. Cette petite tortue d'eau douce des oueds et des cours d'eau à une aire de répartition nationale calée sur la plaine du Roussillon. Les Pyrénées-Orientales concentrent la majorité des populations naturelles et fonctionnelles de France. Lors de la

dernière évaluation de la liste rouge nationale en 2016, son statut est passé de «en danger» à «vulnérable».

L'amélioration de son état de conservation nécessite d'abord une meilleure connaissance des populations et de leurs répartitions. Les menaces qui pèsent sur elle reste malheureusement effectives. L'espèce compte à l'heure actuelle moins de 1000 individus matures à l'échelle nationale, ce

qui la classe parmi les plus petites populations de reptiles de France. La première phase du PNA a surtout permis d'améliorer les connaissances sur l'espèce (répartition, sites de ponte, etc.) mais le gros du travail a surtout été de la faire connaître auprès des administrations et des acteurs locaux. Cette espèce était surtout victime de son extrême discrétion et de la confusion avec la Tortue de Floride.

Maintenant qu'on cerne mieux son écologie et sa répartition et que les cartes de sensibilités mises en lignes permettent une meilleure prise en compte de l'espèce dans les aménagements, la seconde phase du PNA va s'atteler à affiner la gestion de l'habitat de l'espèce et procéder à la maîtrise foncière de certains sites clés. Rappelons que le CEN L-R a repris l'animation du PNA jusqu'à alors portée par le GOR dans le cadre d'un partenariat.



O. SCHER

Aigle de Bonelli

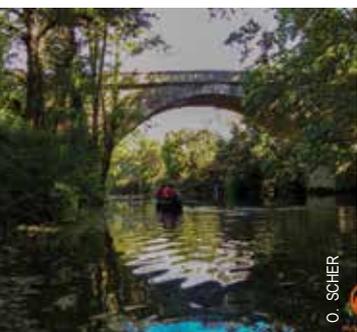
Une nouvelle action a été mise en œuvre dans le cadre du PNAAB : l'équipement téléométrique des juvéniles (action 4.5 du PNA). Cette action a un double objectif : identifier de nouvelles zones d'errance et mieux cerner les causes de mortalité de l'espèce.

10 jeunes individus ont ainsi pu être équipés (4 en Occitanie et 6

en PACA) grâce à un financement de la DDTM du Gard. Le programme, piloté par le CEN PACA en partenariat avec La Salsepareille, est prévu sur 3 ans avec l'équipement de 30 jeunes au total. Dans l'idéal, nous espérons pouvoir observer

le recrutement d'un oiseau sur un site de reproduction.

Une réunion publique de présentation du PNAAB et de l'espèce s'est tenue le 17 mars sur le territoire des Hautes garrigues du montpelliérais en présence de David Lacaze et Olivier Scher devant une quarantaine d'habitants. Cette opération devrait être reconduite à l'automne avec le même duo ! Une convention a enfin été signée avec la CESML (Coopérative d'électricité de Saint-Martin-de-Londres) le 6 avril dernier afin de cadrer les objections de préservation de l'Aigle de Bonelli et des grands rapaces vis-à-vis du risque d'électrocution. La première action mise en œuvre a été le stage de Pauline Levionnois (Master 1 IEGB) qui a consisté à évaluer la dangerosité du réseau aérien de la CESML.



O. SCHER

Cistude d'Europe

En 2017, deux campagnes importantes de prospection ont été menées par le CEN L-R dans le Lez (contrat Natura 2000) et le Vistre (Mesures compensatoires). Ces campagnes n'ont permis la capture de cistudes que sur le Lez dans un secteur en retrait du cours d'eau. Aucune population n'a été confirmée sur les secteurs prospectés.

Serge Cudennec (EPTB Vistre) a poursuivi le travail en réalisant 9 autres sessions de capture sur le bassin du Vistre. Ces dernières ont permis la capture de 9 cistudes, 1 Emyde lépreuse et 2 tortues de Floride, illustrant l'intérêt de poursuivre ces opérations.

Première rencontre régionale Cistude Occitanie

Cette rencontre des acteurs d'Occitanie de la Cistude d'Europe s'est déroulée fin novembre, à Toulouse en collaboration avec l'association Nature Midi-Pyrénées. Conduite dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA Cistude avec le soutien de la DREAL Occitanie, cette rencontre a permis à une trentaine d'acteurs d'Occitanie de se rencontrer et d'échanger sur leurs actions. Il a été acté de mettre en œuvre une base de données régionale des marquages des tortues, de relancer un portail tortue à l'échelle régionale (redéploiement de Tortues d'Oc) et de réfléchir à la possibilité de méthodes de suivi partagées.



M. KLESZEWSKI



C. BISSAILLÉ



G. BISSAILLÉ

Partenariat avec les organismes de formation et de recherche

En 2017, le CEN L-R a poursuivi ses interventions dans plusieurs formations dispensées par les structures avec lesquelles nous avons des conventions : SupAgro Montpellier (ingénierat), Cours Diderot et Pôle Sup (BTS-GPN), Université de Montpellier (Master Ingénierie Ecologie). Il a assuré par ailleurs plusieurs formations pour le compte de l'ATEN et d'organismes agricoles.

Le CEN L-R poursuit son partenariat avec le CIHEAM-IAMM et l'AsCA dans le cadre du projet européen HVN-Link financé par le programme européen pour la recherche et l'innovation H2020.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat qui lie le CEN L-R au Centre d'Ecologie Fon-

tionnelle et Evolutive (CEFE) à Montpellier, les échanges entre chercheurs du CEFE et salariés CEN L-R ont été poursuivis dans le cadre de plusieurs projets : SRCE, Life Envol, Triton crêté, N2 Glisse, Cistudes...

Participation aux instances institutionnelles

En raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance de plus en plus forte en tant qu'acteur régional de la conservation, le CEN L-R est de plus en plus sollicité pour participer au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires. La représentation des Conservatoires d'espaces naturels dans ces instances s'est faite en concertation avec le CEN Midi-Pyrénées.

Le CEN L-R participe aux instances suivantes :

- Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC)
- Comité Régional Biodiversité (CRB)
- Commission Régionale Forêt Bois (CRFB)
- Comités de pilotage du Programme régional Forêt Bois (PRFB) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER Occitanie et Comités techniques départementaux du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Commission départementale d'aménagement foncier de l'Hérault (CDAF 34)
- Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault ; expert dans l'Aude
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault et du Gard (CDESI 34 & 30)
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin de Thau, Bassin du Fleuve Hérault, Lez-Mosson-Etangs palavasiens

Par ailleurs, des administrateurs du CEN L-R siègent *intuitu personae* dans des conseils scientifiques :

- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes (D. Crépin, J. Lepart)
- Conseil scientifique du Parc des Cévennes (J. Lepart)
- Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée (C. Houssard), du Haut-Languedoc (J. Lepart) et des Pyrénées Catalanes (J. Lepart),
- Conseil scientifique de l'ONF-Méditerranée (J. Lepart)

A noter également qu'au cours de l'année 2017, le CEN L-R a contribué très activement au groupe de travail mis en place par la Région et la DREAL Occitanie sur la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) et réuni au sein de la Communauté Régionale ERC d'Occitanie (CRERCO). Enfin le CEN L-R a participé au groupe de travail relatif à la mise en place de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB).

PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU



L. FOULC



www.pole-lagunes.org

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Onema depuis 2008. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares dans les régions Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

En 2016, le CEN L-R a poursuivi l'animation, au niveau régional, du programme d'actions transversales du Pôle-relais lagunes et a mis en œuvre sa mission d'appui au SRCE L-R. Par ailleurs, il a poursuivi la diffusion des acquis du projet européen Life+ LAGNature qu'il a piloté de 2009 à 2013.

Tous les acquis du projet sont disponibles sur le site web du Pôle-relais : <http://www.pole-lagunes.org/en-action/etudes-et-projets-encours/life-lagnature>.



Base de données documentaires (BDD) et Annuaire

Accessible depuis le site internet du Pôle-relais lagunes, la base de données, action commune aux différents Pôles-relais, met à disposition des dizaines de dossiers thématiques et permet la diffusion sélective de l'information à une trentaine d'abonnés. A ce jour, la BDD compte 6856 notices. 185 documents ont été ajoutés en 2017.

La plupart des notices de la BDD sont valorisées sur le Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité » auquel contribuent aujourd'hui l'AFB, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides. La consultation de la BDD augmente avec 4150 visiteurs en 2017 soit près de 69 000 pages consultées.

Site Internet et documents de sensibilisation

Le Pôle-relais lagunes bénéficie d'un nouveau site internet depuis fin 2017. Il reprend les contenus pertinents de l'ancien site (plus de 1700 pages) et est consultable sur tablettes et smartphones («web responsive»). Entre 2012 et 2017, le site a reçu 332 000 visites et 661 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes (près de 33 000 consultations/an), les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Twitter : 876 abonnés, soit 180 abonnés de plus qu'en 2016.

- Facebook : 558 abonnés, soit 94 abonnés de plus qu'en 2016.

La Lettre des Lagunes

Envoyée huit fois par an, elle bénéficie de nombreuses contributions du réseau.; ce qui montre une appropriation continue de l'outil. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux (Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000...)

Elle est diffusée aujourd'hui à 3 400 destinataires, soit environ 300 de plus qu'en 2017. L'ergonomie a été revue en mai pour la rendre plus attractive et «responsive».

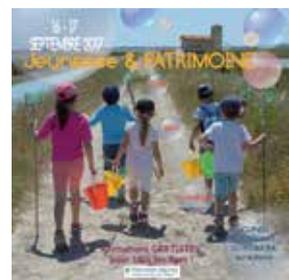
Un hors-série a été diffusé sur le thème de la continuité écologique

Education à l'environnement

Journées mondiales des zones humides

Pour la 13ème année, le Pôle-relais a coordonné les Journées mondiales des zones humides de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème «Des zones humides pour la prévention des catastrophes». Les 103 animations organisées sur 60 sites ont attiré près de 9 000 participants dont près de 1 200 jeunes.

Elle a été marquée en Occitanie par la démarche du Symbo et de ses partenaires pour célébrer les 10 ans de Natura 2000 sur le site, et par la Galerie Ephémère des Salines de Villeneuve qui a reçu près de 2 300 visiteurs. Notons enfin qu'un chantier nature a été organisé au Petit Travers avec le groupe AccorHotels, partenaire de l'évènement.



Journées européennes du patrimoine (16 & 17 septembre 2017)

Pour la 9ème année, le Pôle-relais a coordonné les JEP autour des lagunes sur la thématique «jeunesse et patrimoine».

• 120 animations étaient organisées par 65 structures sur 43 communes littorales.

• 22 100 visiteurs ! Un record (21 500 en 2016).



R. JULLIAN



A. RONDEAU



L. FOULC



R. JULLIAN

Suivi des milieux lagunaires

L'animation du réseau par le Pôle-relais s'est poursuivie avec une réunion interrégionale le 28 juin 2017 à la Tour du Valat réunissant une vingtaine de participants. Elle a été l'occasion de diverses présentations : passereaux paludicoles et gestion de l'habitat, Balbuzard pêcheur...

L'alimentation de la base de données des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie et une nouvelle version a été mise en ligne. Deux synthèses ont été produites :

- un inventaire (format excel) des suivis faune/flore/habitat réalisés en Occitanie et PACA
- une synthèse (excel) rapportant des réponses d'experts à des problématiques de gestion identifiées par les gestionnaires.

Plateforme Recherche-Gestion

Le 14 mars 2017 à Lattes, se sont réunis près de 70 gestionnaires, chercheurs, établissements publics et services de l'état pour exposer les politiques de préservation des espèces piscicoles en lagunes, et échanger sur l'état des connaissances relatives aux peuplements piscicoles et à la gestion des ouvrages. Une synthèse a été diffusée

Sensibilisation des décideurs

Une rencontre intitulée «S'adapter durablement au changement climatique en territoire lagunaire » a été co-organisée avec la région Occitanie le 2 mars 2017. Cette rencontre à l'attention des élus a réuni une quarantaine de participants. Elle a bénéficié d'apports scientifiques, notamment de psychologie sociale de l'environnement et de témoignages d'élus. Elle a permis d'échanger sur le thème «économie et biodiversité» et la résilience des territoires pour demain. Les actes ont été diffusés largement.

Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2017

Le Prix Pôle-relais a été attribué à Christophe Guinot, ostréiculteur de l'étang de Salses-Leucate pour son initiative conjointe avec le PNR de la Narbonnaise, de valorisation des déchets d'exploitation au bénéfice de la nidification des larvo-limicoles. Le lauréat accompagné du PNR a partagé cette expérience lors des Assises nationales de la biodiversité à Ajaccio.

Accompagnement des acteurs économiques

N2Glisse : Nature et glisse sur le littoral

Le Pôle-relais a poursuivi son partenariat avec le projet N2Glisse porté par l'AFB (ex AAMP) en partenariat avec l'EID Méditerranée :

- diffusion des outils produits : cartes, films, flyers...
- extension de la page facebook *Météo des Oiseaux* à la façade méditerranéenne grâce au Life Envoll.
- réunions du comité de suivi et des gestionnaires. pour dresser le bilan du projet et les perspectives d'actions après la fin du projet.

Formation des gestionnaires et échanges d'expériences

Application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'Habitat «Lagunes côtières»

L'analyse du test de la méthodologie par le Siel a été transmise à la DREAL Occitanie et au MNHN fin 2017. C'est dans le cadre du Life MarHa que la suite de ce travail prendra forme en 2018.

Appui au SRCE Languedoc-Roussillon

La *Fiche Conseil Urbanisme* à l'attention des gestionnaires de territoires lagunaires a été diffusée, offrant des conseils et leviers d'action. Ce travail a pu aboutir avec l'aide de l'AERMC, la DREAL, la Région Occitanie et quelques gestionnaires expérimentés. Le Pôle-relais lagunes a participé à une quarantaine de réunions avec les acteurs des lagunes.

Outils de la communication environnementale

Dédiée aux gestionnaires d'Occitanie et Paca cette formation organisée avec l'agence C4D a eu lieu en novembre à Montpellier. Les apports de la formation ont été partagés avec l'ensemble du réseau. Cette formation s'inscrivait dans un cycle de 3 ans : 2016 (Mieux communiquer avec vos élus) 2017 (les outils) et une dernière session (messages, arguments à utiliser en fonction des objectifs et publics) est programmée pour 2018.

Liens à l'échelle nationale et internationale

Portail national Zones humides

www.zones-humides.eaufrance.fr

Contribution à l'alimentation du Portail en coordonnant la réalisation de fiches retour d'expérience et participant à l'édition de Synthèses bibliographiques.

Projets européens Life

Le Pôle-relais est bénéficiaire associé au projet *Life MarHa* porté par l'AFB qui démarre en 2018 pour une durée de 8 ans.

Poursuite du partenariat avec *Life Envoll* : réflexion pour animer une poursuite des suivis après le Life avec plusieurs autres acteurs dont le CEN L-R pour la coordination scientifique en Occitanie.

Ramsar France

Poursuite de l'accompagnement de l'association Ramsar France dans ses activités : diffusion au réseau, relais des personnes ressources. Le site de l'étang de Salses-Leucate a été labellisé site Ramsar.

Synthèse des activités



CEN LOZERE

■ Connaître et faire connaître



- Poursuite de la démarche de connaissance des zones humides, avec l'initiation des prospections sur la partie ouest du bassin du Lot.
- Rédaction, édition et diffusion auprès des collectivités du département d'un document «*Collectivités et zones humides Connaissance et prise en compte des tourbières et des zones humides en général dans les politiques publiques*». Ce document est un outil de connaissance, d'aide à la décision et à la planification destiné aux élus. Il présente les éléments généraux de contexte, de politiques publiques et de législation et fait un focus sur les différents types de zones humides présents en Lozère et les éléments de réflexion pour une meilleure prise en compte de ces milieux dans les politiques publiques. Il est complété par des cartographies et des informations sur les zones humides à l'échelle des communes.
- La diffusion du document a été accompagnée de 5 réunions de présentation sur le département.

■ Gérer, préserver, accompagner



A. LAGRAVE

Projet LIFE + Mil'ouv

Le CEN Lozère participe à ce projet européen Life+ coordonné par le CEN Languedoc-Roussillon, en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, le Parc national des Cévennes et SupAgro Florac). La démarche Mil'ouv, associant éleveur, technicien pastoraliste et naturaliste, propose un accompagnement personnalisé aux éleveurs pour la gestion pastorale et écologique des milieux ouverts, basé sur une utilisation de la ressource pastorale per-

mettant de garantir la préservation de la biodiversité tout en contribuant à l'autonomie de leurs exploitations. Suite au travail réalisé avec le service pastoralisme sur 2 fermes du Causse Méjean hors zone cœur du Parc, une convention de collaboration entre le CEN Lozère, la Chambre régionale d'agriculture et un éleveur a été signée fin 2017 pour poursuivre l'accompagnement.



CEN LOZERE

Préservation hydrologique et écologique de tourbières de Lozère

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets permanent du Massif central «Biodiversité des tourbières», initié en 2016.

Le premier volet de ce programme en 2 phases, qui a été réalisé en 2016-2017, a porté sur :

- la réalisation d'études préalables à des actions de préservation et de restauration,
- la formalisation de partenariats (conventions) pour une gestion concertée des sites

- le suivi des tourbières restaurées dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 3

- la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux liés à la préservation des tourbières en favorisant notamment leur appropriation locale en tant que patrimoine naturel, paysager et culturel collectif.

La seconde phase, prévue de 2018 à 2020, s'attachera à la mise en œuvre effective des actions de restauration et de gestion.



CEN LOZERE



M. KLESZEWSKI



CEN LOZERE



• Actions menées en 2017 sur le bassin Adour-Garonne

- 7 notices de gestion, 4 conventions de partenariat pour l'intégration de 5 nouveaux sites au réseau SAGNE 48
- coordination avec le syndicat mixte Lot Dourdou, structure animatrice du SAGE Lot amont
- études complémentaires sur 2 sites (études ALEPE sur les populations d'odonates et des papillons Maculinea, et expertises fonctionnelles, par Pierre Goubet)
- programmation de travaux et d'aménagements dédiés à la restauration sur 7 sites et mise en place de suivis.
- actions complémentaires du service SAGNE 48 : vie du réseau, suivis des sites, visites-conseils, appui aux structures,
- projet tutoré BTS GPN...

• Actions menées en 2017 sur le bassin versant Loire-Bretagne

- renouvellement de 2 conventions de partenariat
- suivis des sites et finalisation du projet tutoré SupAgro Florac
- rédaction de fiches de synthèse (retours d'expérience) sur 6 sites

Expertises préalables à des travaux de restauration sur 5 tourbières en forêt domaniale de Croix de Bor, pour l'ONF.

Ce travail a été réalisé dans le cadre des appels à initiatives pour la biodiversité des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

Mutualisation à l'échelle du Massif central

- partage des connaissances, mutualisation méthodologique, réunions, échanges avec le Pôle relais Tourbières et l'ensemble des partenaires de l'appel à projets.

Formation, sensibilisation et information

- mise en œuvre d'un projet pédagogique porté par l'ALEPE associant scolaires, habitants et autres acteurs locaux.
- 6 sorties et chantiers participatifs sur les sites du réseau SAGNE 48 (dont une sortie dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, avec l'ALEPE et la commune de Prinsuéjols).
- 2 sessions techniques auprès des gestionnaires et futurs gestionnaires.

Plus d'infos : <http://www.cen-lozere.org/les-programmes/preservation-hydrologique-et-ecologique-de-tourbières/>



CEN LOZERE



CEN LOZERE



CEN LOZERE

■ Informer, sensibiliser, partager ... pour une meilleure prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels et de la biodiversité

En 2017, 130 personnes ont participé aux différentes sorties et formations, organisées essentiellement sur la thématique des tourbières

Les actions menées au cours de l'année ont fait l'objet de communiqués réguliers (presse et radios locales).

Le Conservatoire a également poursuivi sa mission d'appui aux structures et aux politiques publiques avec par exemple, le partage d'expérience avec l'animateur du site Natura 2000 Plateau de l'Aubrac pour le suivi de la Ligulaire de Sibérie

Des gestionnaires qui s'engagent pour la préservation de la biodiversité et la connaissance des milieux naturels en Lozère :

Fin 2017, 45 partenaires sont associés au Conservatoire d'espaces naturels de Lozère pour la gestion durable de 2384 hectares, répartis sur 59 sites



M. COURONNE



Relations avec les autres CEN d'Occitanie

Les relations entre les 4 CEN d'Occitanie (Ariège, Languedo-Roussillon, Midi-Pyrénées, Lozère), ont commencé début 2017 en fanfare avec la rencontre des salariés organisée le 30 janvier 2017 à Carcassonne. Cette rencontre qui a regroupé une cinquantaine de salariés a permis de faire plus ample connaissance, de présenter nos programmes d'actions respectifs d'identifier les axes de coopération à renforcer, et à mettre en chantier, de mettre en valeur la cohérence et la complémentarité de nos actions. Parmi les actions mises en oeuvre ou en projet on peut citer :

- le projet d'atlas des papillons de jour et des libellules d'Occitanie,

- le projet «vieilles forêts des Pyrénées» qui a été étendu aux Pyrénées Orientales et Audoises.
- projets d'outils communs de communication : plaquette institutionnelle de présentation des CEN, carte de vœux...

Outre ces projets, plusieurs rencontres communes ont été organisées avec les instances de la grande région Occitanie (DREAL Occitanie, Région Occitanie...). Enfin, concertation pour la représentation des CEN aux commissions et instances régionales (CESER, CRFB, SAFER...).



P. GUENOT

Récolte d'olives sur les terrains du CEN L-R

Certaines parcelles propriétés du CEN L-R situées en garrigues abritent encore quelques vieux oliviers laissés à l'abandon depuis quelques années mais encore productifs. Aussi, une partie de l'équipe salariée du CEN L-R a organisé le temps d'un weekend un chantier collectif de récolte d'olives. Ce chantier qui a permis de récolter près de 125 kg d'olives a été aussi un moment convivial apprécié et partagé en famille. Les olives récoltées ont été par

la suite pressées par le *Moulin du Rocher des Fées* à Vendémian. Elles ont donné près d'une vingtaine de litres d'huile. Après cette première expérience réussie, il est envisagé de proposer aux adhérents des chantiers de taille et de débroussaillage au pied des arbres afin de les entretenir et d'étendre ce type d'action aux autres terrains gérés par le CEN L-R et constitués d'anciennes terres agricoles abritant des oliviers.

Départs et nouvelles arrivées de salariés du CEN L-R

Concernant les départs en 2017 : départs de Marion TANNE et de Xavier LEAL, qui nous quittent après 2 années de service au sein du CEN L-R. Départs également de Adeline BRISSAUD et de Quentin RAVOUX après leur service civique.

Sébastien GIRARDIN, nous quitte après près de 9 années de service au sein du CEN L-R et Alexis RONDEAU, part en congé sans solde pour 6 mois renouvelables.

Nous les remercions pour leur investissement dans les actions du CEN L-R et leur souhaitons bonne route.

Concernant les nouvelles arrivées : Lionel COURMONT, chargé de projets pour renforcer l'antenne Aude et Pyrénées Orientales du CEN L-R et coordonner le PNA Emyde lépreuse en région. Clément HENNIAUX, chargé de gestion écologique dans l'Aude en remplacement de Xavier LEAL.

Jean BONDAZ, chargé de travaux de gestion écologique et Corentin LEURENT, chargé de gestion écologique et agri-environnement renforcent l'équipe depuis le printemps 2018.

Enfin notons que Jérémie DEMAY, Guilhem DESSAILLY et Pierre GUENIOT ont vu leurs contrats pérennisés en CDI à l'automne 2017.



M. ACHERAR



P. BERNARD



M. COURONNE

Vie de la fédération des CEN

Outre la participation d'une délégation de 8 personnes au Séminaire 2017 des CEN en Auvergne (12-14 octobre), le CEN L-R contribue également à la vie de la fédération des CEN via deux canaux :

- Jacques LEPART, Président du CEN L-R et Vice-Président de la Fédération des CEN, qui participe à la vie des instances du réseau (Conseil d'administration et Bureau de la fédération des CEN),
- Animation et/ou participation de salariés à plusieurs groupes de travail créés au sein du réseau sur différentes thématiques : géomatique, travaux de gestion, foncier et mesures compensatoires...

Conseil scientifique du CEN L-R

Le Conseil scientifique n'a pas tenu de réunion plénière en 2017. Cependant, plusieurs membres ont été mobilisés durant toute l'année pour la mise en oeuvre de plusieurs projets et actions : Plan de gestion de la Réserve naturelle des Gorges du Gardon, Life Mil'ouv, Life Envoll, Cistudes, Sites naturels protégés des Salines et du Grau-du-roi, Atlas Papillons et libellules...

Par ailleurs, plusieurs membres ont représenté le CEN L-R à diverses manifestations scientifiques. Signalons enfin que le Conseil scientifique dispose depuis fin 2016 d'une page spécifique sur le site Internet du CEN L-R.

Pour en savoir plus [www. http://www.cenlr.org/content/le-conseil-scientifique](http://www.cenlr.org/content/le-conseil-scientifique)

Le bénévolat

Le CEN L-R bénéficie du travail bénévole des membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique et de celui d'une trentaine de bénévoles actifs. Ces derniers s'investissent dans plusieurs activités du Conservatoire, notamment lors d'opérations comme «la Galerie éphémère», les Chantiers

d'automne, les comptages d'espèces... Cet engagement citoyen de bénévoles joue un rôle de plus en plus important au sein du CEN L-R, d'où la nécessité d'une valorisation de plus en plus fine de ce bénévolat. Ainsi, en 2017, il est estimé à plus de 1100 jours.



M. COURONNE



F. LEPINE



F. LEPINE

■ Assemblée générale 2017 à Fabrègues : poursuite de l'expérience d'AG décentralisée dans les territoires gérés !

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2016, s'est tenue le samedi 10 juin 2017 de 14H à 16H à Fabrègues au Centre culturel José Janson. Nous remercions vivement la commune pour son accueil. Le choix du lieu a été motivé par la possibilité de visiter le site du Domaine de Mirabeau, qui a fait l'objet d'un Projet d'Investissement d'Avenir en agro-écologie, piloté par la Commune et le CEN L-R (voir page 4). L'AGO a délibéré sur les points statutaires et a procédé au renouvellement des administrateurs dont les mandats arrivent à échéance. L'AGO a par la suite examiné le rapport d'activités 2016 et le prévisionnel des actions pour 2017.

Le matin a été consacré à la visite de sites gérés sur la commune de Fabrègues et notamment le Domaine de Mirabeau, qui va accueillir le futur Pôle d'excellence agroécologique. Cette visite a été aussi l'occasion de partager les enjeux de la restauration des Garrigues de la Lauze avec Tarik ELAFI, éleveur nouvellement installé dans le cadre des mesures compensatoires liées au déplacement de l'A9 au droit de Montpellier, projet porté par Vinci Autoroutes - Réseau ASF. La visite s'est terminée par un détour en bordure du Coulazou, pour présenter les travaux de restauration des zones humides et du cours d'eau.



M. COLURONNE

■ Conseil d'administration

Composition du Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale du 10 juin 2017)

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
Membres individuels	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, Claudie HOUSSARD, David LACAZE, Jacques LEPART, Arnaud MARTIN, Christine SORLI, Olivier THALER
Membres associatifs	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Fabien SANNE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), Ecologistes de l'Euzière (François ROUSSET), SFO Languedoc (Michel NICOLE), Opie (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN), GNUM (Aymeric BRISSAUD), SHHNH (Gérard DUVALLET)
Membres associés	
Membres de droit	Fédération des CEN (Christophe LEPINE), CEN Lozère (Alain LAGRAVE), Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (Christian DUPRAZ, Hussein BOURGUIL), Département de l'Hérault (Christophe MORGO), Département des Pyrénées Orientales (Martine ROLLAND), Gérard DUVALLET (Président du Conseil Scientifique)

Composition du bureau
Président : Jacques LEPART
Vice-Président : Gilles BOUSQUET
Secrétaire Général : Daniel CREPIN
Secrétaire Adjoint : L-D AUCLAIR
Trésorier : Olivier THALER
Administrateurs : Arnaud MARTIN David LACAZE Christine SORLI

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2017 (22/04, 10/06, 21/10, 02/12).

Les principales délibérations ont concerné :

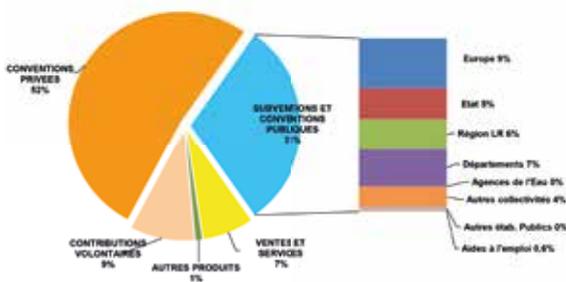
- l'élection des nouveaux membres du bureau,
- l'approbation des comptes 2016 et la préparation de l'assemblée générale 2017,
- le budget prévisionnel et les programmes de l'année 2018.
- l'adhésion du CEN L-R à l'Union des associations naturalistes d'Occitanie,
- l'avancement du débat sur la mise en oeuvre des mesures compensatoires en région,
- délibérations sur l'adhésion à la SCIC Vigne de Cocagne dans le cadre du Projet d'Investissement d'Avenir au domaine de Mirabeau à Fabrègues
- délibération sur l'apport de foncier pour la dotation initiale à la Fondation des CEN,
- délibération sur la signature de la convention de partenariat avec la Faculté des Sciences de Montpellier

■ Assemblée générale

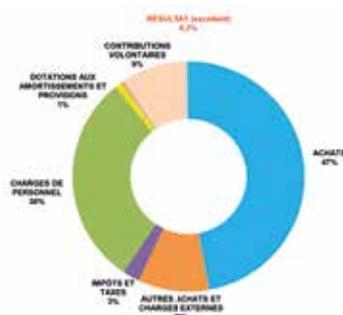
L'Assemblée générale ordinaire statutaire s'est tenue le 10 juin 2017 à Fabrègues (cf p. 29)

Le bilan financier 2017

Origine des produits



Répartition des charges



■ Compte de résultat

En 2017, Le compte de résultat de l'exercice 2017, dont le total des produits hors contributions volontaires valorisées est de 3 023 810 €, est en augmentation de 38% par rapport à 2016, essentiellement dû à l'augmentation des prestations pour les travaux de restauration des zones humides dans le cadre des mesures compensatoires du déplacement de l'A9 au droit de Montpellier. Il présente un excédent de 8 389 €.

■ Le Bilan

Au 31 décembre 2016, le bilan s'équilibre à 8 871 272 €. Il augmente de 47 % par rapport à 2016, essentiellement en raison de l'inscription de conventions pluriannuelles relatives à la gestion de sites de mesures compensatoires sur le long terme.

Les fonds propres au 31/12/2017 sont de 1 328 082 €, restent stables.

* En 2017, près de 7800 heures de travail ont été réalisées gracieusement par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole, valorisé à 262 500 €, est essentiel, il fonde notre statut associatif.



■ Organigramme du CEN L-R (au 01/06/2018)

<p>Président : Jacques LEPART Président du Conseil scientifique : Gérard DUVALLET</p> <p>Directrice : Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97)</p> <p>Secrétaire administrative : Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28)</p> <p>Secrétariat vie associative : Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p>	<p>Comptabilité et gestion administrative : Cabinet JP Audit, Montpellier Groupement d'employeur GEG2A, Montpellier</p> <p>Commissariat aux Comptes : Cabinet KPMG, Perpignan</p>
---	---

Missions thématiques et territoriales			
Habitats naturels et flore	Faune	Gestion de sites	Agri-environnement
<p>Responsable de projets Mario KLESCZEWSKI (04 67 02 64 98)</p> <p>Chargés de projets Romain BOUTELOUP (06 15 28 16 23)</p> <p>Chargés de gestion écologique Guilhem DESSAILLY (04 67 02 21 29) Pierre GUENIOT (04 67 02 21 29)</p>	<p>Responsable de projets Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli Olivier SCHER (04 67 02 64 98)</p> <p>Chargés de projets Lionel COURMONT (06 29 88 66 56) Fabien LEPINE (04 67 29 90 64) Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72)</p> <p>Chargés de gestion écologique Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64) Jérémy DEMAY (04 67 29 90 65) Clément HENNIAUX (06 81 32 87 63)</p>	<p>Animation du Pôle Gestion Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72)</p> <p>RNR Gorges du Gardon (04 67 29 90 66) Pauline BERNARD Conservatrice Maxime GAYMARD Chargé de gestion, garde</p> <p>Salines de Villeneuve (04 67 27 82 24) Ludovic FOULC Conservateur, garde du littoral</p> <p>Autres sites en gestion (nous contacter pour les référents sites)</p>	<p>Chargés de projets Lionel PIRSOU (04 67 02 21 30) Pascal CAUCHOIS (04 67 29 90 64)</p> <p>Chargés de gestion agro-écologie Guilhem DESSAILLY (04 67 02 21 29) Corentin LEURENT (04 67 29 99 71)</p>

Missions d'appui			Valorisation et animation de réseaux	
Système d'information	Accompagnement de projets	Gestion de milieux	Valorisation Communication Opérations nationales	Pôle -relais lagunes méditerranéennes
<p>Responsable de projets Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65)</p>	<p>Chargée de gestion Nathalie HIESSLER (04 67 29 99 71) Mesures compensatoires</p> <p>Responsable de projets Thibaut RODRIGUEZ (04 67 02 21 29)</p>	<p>Chargés de gestion Jean BONDAZ (04 67 29 90 64) Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)</p> <p>Technicienne de gestion Marine COURONNE (04 67 02 21 28)</p>	<p>Chargé de projets Mohand ACHERAR (04 67 29 90 65)</p>	<p>Responsable de projets Magali BOYCE (04 67 58 43 34)</p>

Mouvement de personnels, formation, stagiaires

■ L'équipe salariée

En 2017, 28 personnes (71% d'hommes et 29% de femmes) ont composé l'équipe salariée pour 24 ETP. Au 1er juin 2018, le CEN L-R compte 25 salariés dont 22 en CDI

■ Formation 2016

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre plus de 100 jours de formations organisées par l'ATEN et d'autres organismes, ainsi que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

■ L'accueil de stagiaires et service civique

En 2017, le CEN L-R a reçu 4 étudiants en stage (de plus de 2 mois) représentant 23 mois soit 1,9 équivalents temps plein : Ambre LEROY, Marie DORON, Théo TZELEPOGLOU, Vincent DUPRAT. Adeline BRISSAUD et Quentin RAVOUX ont terminé leur service civique débuté en 2016, respectivement pour 5 et 3 mois. L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



www.reseau-cen.org

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 29 conservatoires régionaux et départementaux.

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Métropoles :

Montpellier Méditerranée, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole

Communautés d'agglomération, de communes :

Causses Aigoual Cévennes, Grand Pic-Saint-Loup, La Domitienne, Lézignan Corbières Minervois, Pays de l'Or, Pyrénées audoises, Sète Agglopôle, Vallée de l'Hérault.

Communes :

Barbaira, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Bouzigues, Brissac, Camplong d'Aude, Canet, Capendu, Caveirac, Comigne, Counozouls, Cubière-sur-Cinoble, Duilhac-sous-Peyreperthuse, Fabrègues, Grabels, Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, La Fajolle, Lavérune, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Montlaur, Montpellier, Mornas, Nissan-lez-Enserune, Notre Dame-de-Londres, Pradelles-en-Val, Peyrestortes, St Etienne-des-Sorts, St Guillem-le-Désert, St-Paul-de-Fenouillet, St-Paul-et-Valmalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Roquefeuil, Talairan, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicats Mixtes :

Bassin de Thau, Bassin de l'Or, Bassin du Lez, Canigou, Camargue gardoise, Delta de l'Aude, Etangs Littoraux, Massif et Gorges du Gardon, RIVAGE, Salagou.

Etablissements publics et assimilés :

Agence Française de la biodiversité, CBNMP, CEFE, Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, INRA Montpellier, IRSTEA, Ministère de la Défense, ONCFS, ONF, Office de l'environnement de la Corse, Parc National des Cévennes, Parcs Nationaux de France, PNR de Camargue, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, SAFER Occitanie, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier, Université de Perpignan, OSU-OREME

Chambres consulaires :

Chambres d'Agriculture : Occitanie, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales

Fondations et mécènes :

Caisse d'Epargne L-R, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Nature et Découvertes, Fondation VEOLIA, Fondation Banque populaire

Associations :

ADENA, Afac Agroforesteries, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, Caracol, CEN Lozère, CEN Midi-Pyrénées, CEN PACA, CIVAM L-R, COard, CPIE des Causses Méridionaux, Ecologistes de l'Euzière, Fédérations départementales des chasseurs (11,30,34,66), Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, FNE L-R, FR CIVAM, Gard nature, GCLR, GISOM, GRAINE L-R, GOR, Institut de l'Elevage, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 34, LR Set, Méridionalis, ONEM, Océanides, Opie, Regard du vivant, Tela Botanica

Organismes socio-professionnels et privés :

Aéroport de Béziers-Agde, ASA de Lespignan, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Carrières du Biterrois, CEHM, COLAS Midi-Méditerranée, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, CRPF, Fédérations des IGP Hérault et Gard, GGL, Groupe ACCOR, Lafarge, La Provençale, LR Set, NEXIMMO, OC'Via, Pôle Sup, RTE/INELFE, STPC Brissac, Sud de France développement, Syndicat AOC Languedoc, Syndicat forestier de Counozouls, VALECO

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.



Siège social

Immeuble le Thèbes
26, allée de Mycènes
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19
cenlr@cenlr.org www.cenlr.org



Antenne Lozère

5 bis Impasse Félix Remise
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
conservatoire@cen-lozere.org
www.cen-lozere.org